

INFORMATIONS
aux adhérents en vue des délibérations de l'assemblée générale ordinaire.

Lundi 25 mai 2020

Du fait des circonstances particulières liées à l'épidémie de COVID 19 et afin de garantir la sécurité des participants, le conseil d'administration a souhaité mettre en place des dispositions exceptionnelles. Cette assemblée générale ordinaire se déroulera sans la présence physique de ses membres.

- La convocation habituelle est intervenue par voie de presse le 12 mai.
- Les rapports ont été mis à disposition le 25 mai sur le site internet : <https://aist87.sante-travail-limousin.org/>.
- Le vote intervient par correspondance. Le bulletin de vote téléchargeable sur le site pourra être adressé complété, par mail à l'adresse suivante : instances@aist87.fr. Le vote sera ouvert jusqu'au 28 mai 2020 à 20h00.
- Les résultats seront proclamés sur le site internet le 29 mai.

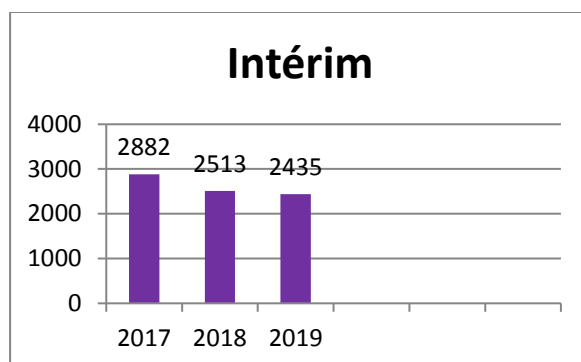
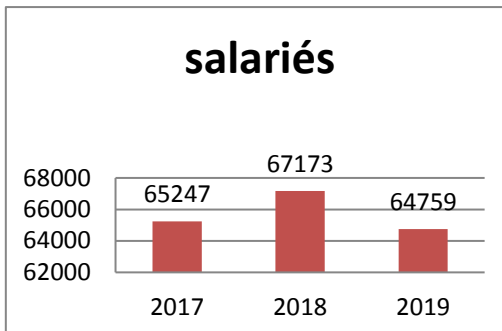
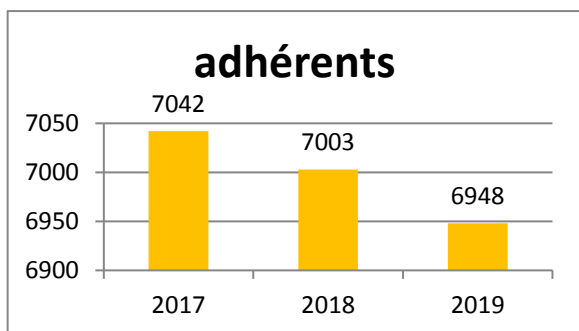
L'ordre du jour est le suivant :

- **Rapport administratif et financier 2019**
- **Commentaires de l'expert-comptable**
- **Rapports du commissaire aux comptes**
- **Synthèse des rapports techniques**
- **Elections et réélections statutaires**
- **Résolutions**

Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 23 mai 2019. Voir bulletin de vote en annexe ou téléchargeable sur : <https://aist87.sante-travail-limousin.org/>

I – Rapport administratif et financier 2019.

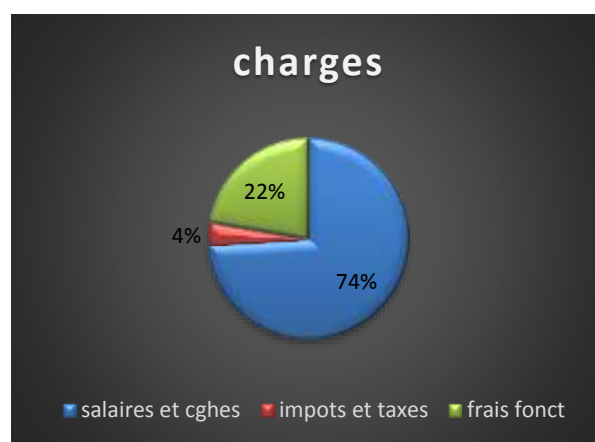
RAPPORT ADMINISTRATIF



Le nombre d'adhérents est en légère baisse, ainsi que le nombre de salariés suivis et l'intérim. Concernant le nombre de salariés suivi, rappelons que la forte hausse relevée en 2018 était liée à un décompte particulier dû à la mise en œuvre du portail. Cette année cet effet est corrigé et les chiffres retrouvent une cohérence par rapport à l'antériorité.

RAPPORT FINANCIER.

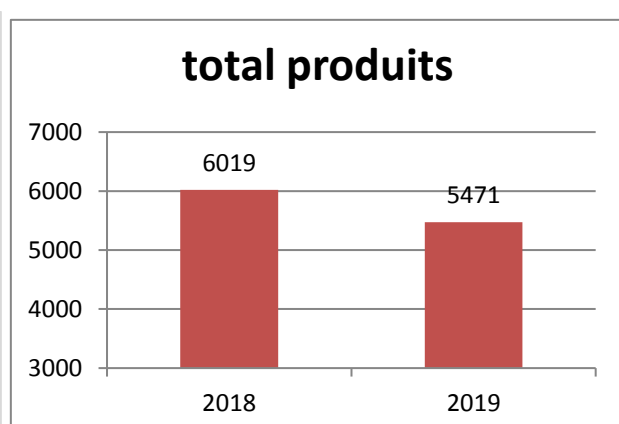
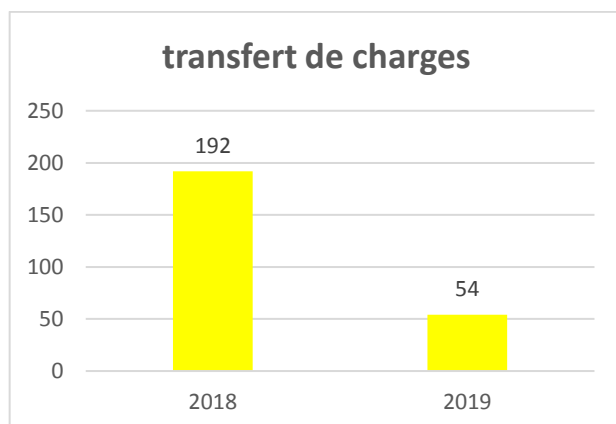
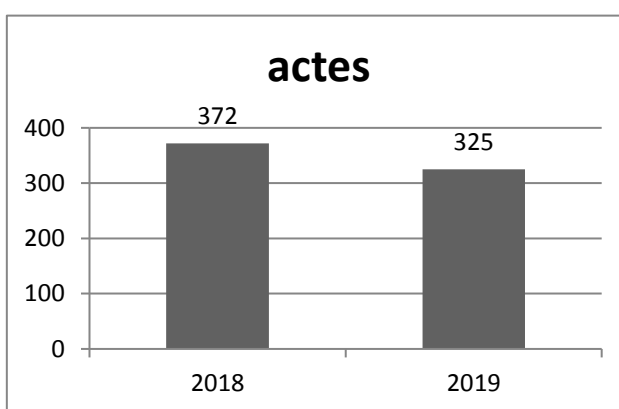
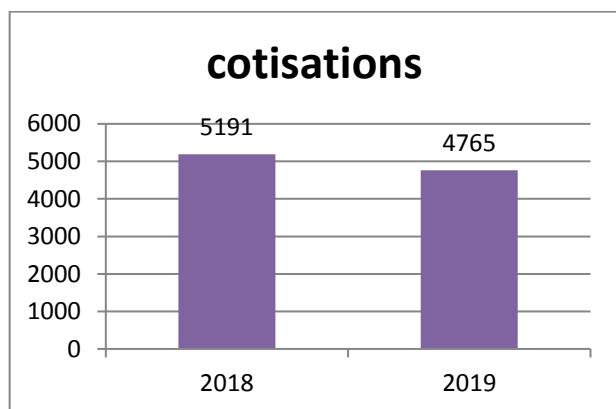
Synthèse du compte de résultat :



Les cotisations restent notre principale ressource et les salaires notre principale dépense. Le nombre de médecins se réduisant drastiquement, provoque, en dépit des recrutements infirmiers opérés, une baisse de la masse salariale.

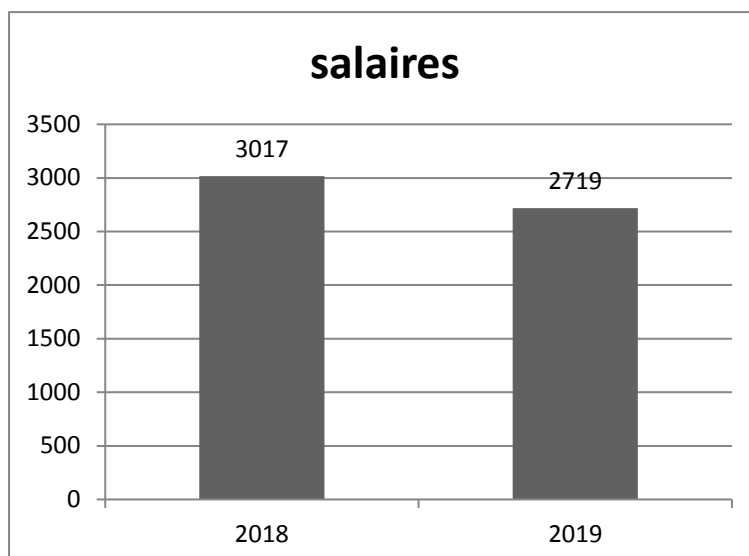
En 2019, cet effet étant susceptible de générer une hausse du résultat, dans la logique de la gestion associative, le conseil d'administration a décidé de restituer 10% du montant de la cotisation aux adhérents. Il a également été décidé de procéder à des achats d'équipements (renouvellement du matériel d'audiométrie), de transformer l'éclairage des bureaux, afin d'améliorer les conditions de travail et de limiter la consommation énergétique, et de procéder à des travaux de rénovation des locaux.

PRODUITS.



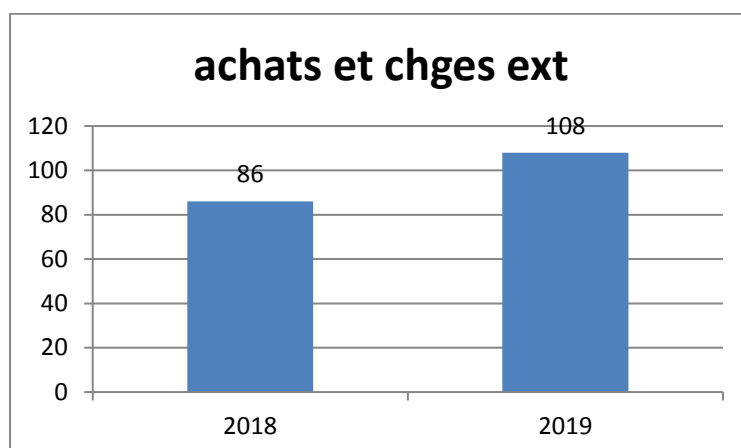
Comme indiqué plus haut, les cotisations sont en baisse du fait de la restitution de 10% de leur montant aux adhérents. Les cotisations à l'acte sont en baisse de manière cohérente avec la baisse de l'activité intérim. Et les transferts de charges également du fait que nous avons constaté moins de départs en retraite en 2019 qu'en 2018, ce poste étant alimenté par le remboursement des indemnités de départ en retraite, par l'organisme auprès duquel nous les provisionnons. Le total des produits reflète ces mouvements.

CHARGES.

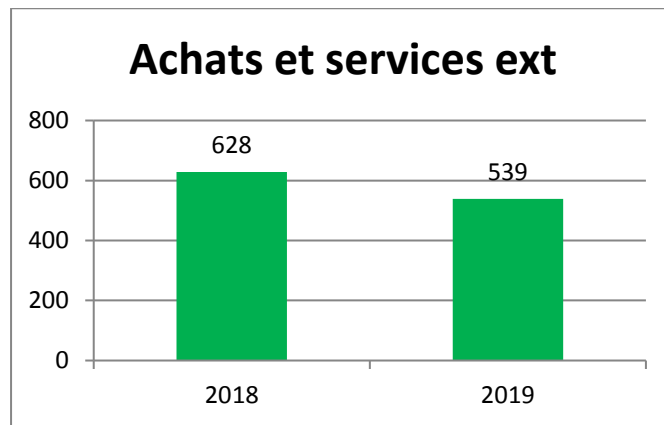


Le principal poste des charges est en baisse, pour les raisons évoquées plus haut.

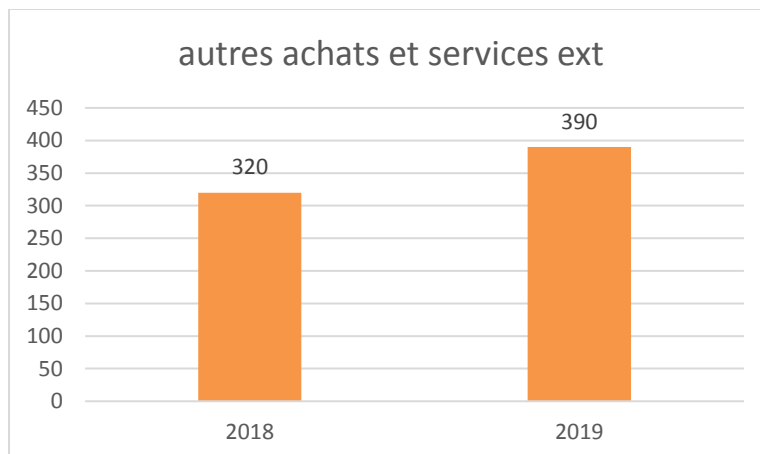
Achat et charges externes.



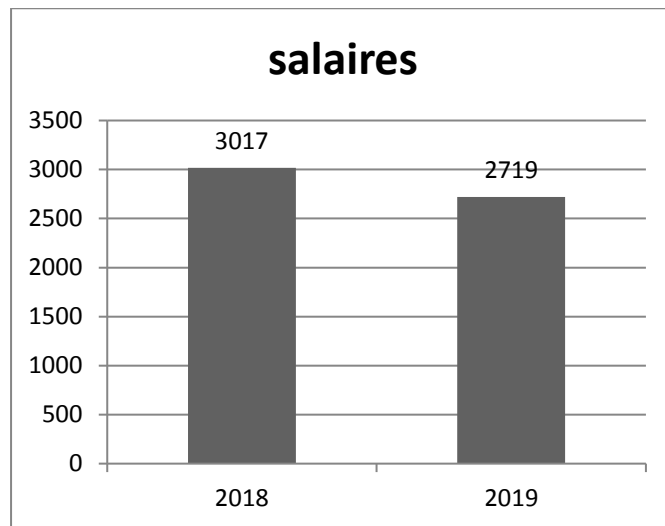
La hausse de ce poste est due principalement à 2 lignes, l'augmentation des analyses prescrites par les médecins, l'acquisition de matériel de bureau et le remplacement des chaises des salles d'attente.



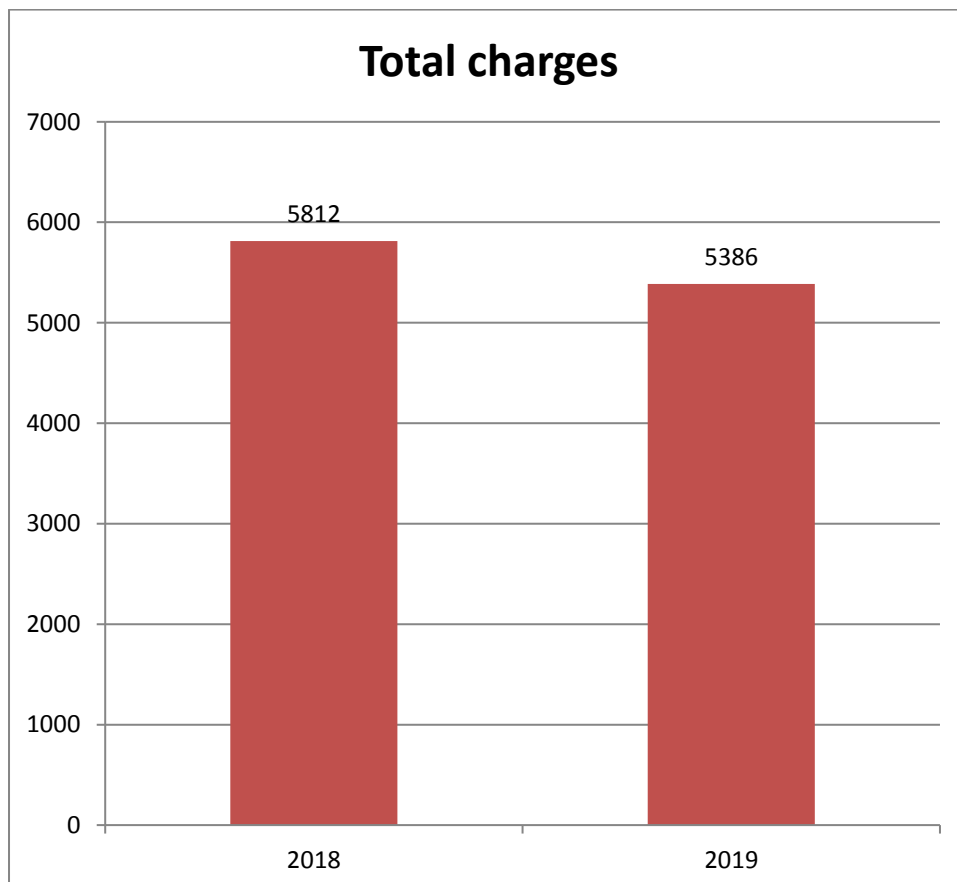
4 mouvements principaux se combinent pour conduire à la baisse de ce compte : l'augmentation des locations mobilières, par lesquelles nous avons financé l'achat des luminaires de bureau, le remplacement des appareils d'audiométrie et l'achat d'écrans informatiques. La baisse sur l'entretien des locaux, rappelons que cette ligne avait été impactée en 2018 par les travaux d'isolation de façade réalisés 6 rue Voltaire. L'absence cette année d'alimentation de notre compte qui sert à provisionner les indemnités de départ en retraite, celui-ci étant suffisamment doté. L'augmentation de la sous-traitance STL due à l'extension des prestations informatiques mutualisées et à l'augmentation de la consommation de formations au profit des adhérents de l'AIST 87.



La hausse de ce poste résulte d'un recours plus important à l'intérim, cette année, en vue de pallier les absences constatées. On remarquera également la baisse « Personnel extérieur » qui provient du fait qu'auparavant, l'AMCO BTP salariait un informaticien et nous facturait sa mise à disposition. Aujourd'hui, les rôles se sont inversés, l'AIST 87 salarie l'informaticien et facture ses interventions à l'AMCO et à l'ACIST 23. Ce que l'on retrouve dans « autres facturations diverses », dans les produits. La hausse Honoraires est due au fait qu'auparavant la psychologue du travail faisait partie de notre effectif, alors que maintenant c'est une prestataire extérieure.

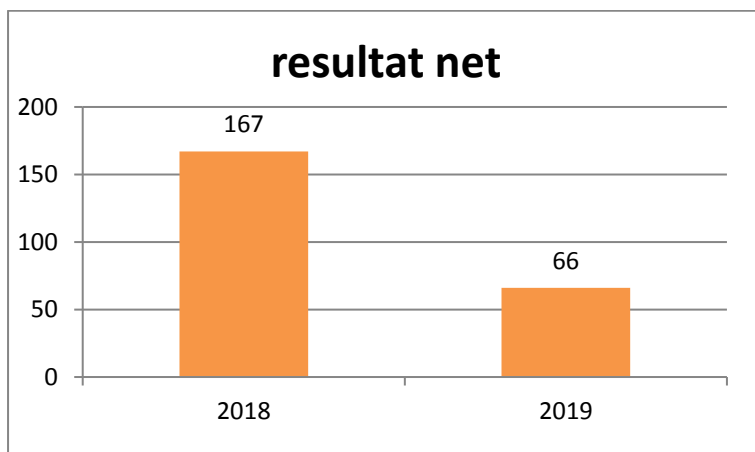


L'évolution des salaires est expliquée plus haut. Les indemnités de départ en retraite sont en lien direct avec le nombre de départs constatés. L'indemnité de licenciement qui apparaît correspond à un départ pour inaptitude.



Au global les charges sont en baisse, principalement sous l'effet de la baisse constatée sur le poste rémunérations et de l'absence d'abondement au compte de provision des indemnités de départ en retraite.

Le résultat net adopterait la forme qui suit :



BILAN ACTIF	Année 2019	Année 2018	Ecart K€
Actif immobilisé	1 171	1 131	40
Acquis. immobilisations :	3,6 K€		
Sorties immobilisations :	0		
Dotation Amortiss. 2019 :	- 116 K€		
Titres de participations :	+ 152 K€		
Actif circulant & Charges constatées	3 873	3 228	645
Créances Clients	297	134	163
Autres Créances	76	169	-93
Titres placements & Disponibilités financ. * CAT & Livrets Institutionnels, L.A.	3 456	2 876	580
Charges constatées d'avance	45	49	-4
TOTAL BILAN ACTIF	5 044	4 359	685
BILAN PASSIF	Année 2019	Année 2018	Ecart K€
Capitaux propres	3 144	2 977	167

Affectation Résultat N-1

Provision risques & charges	0	0	0
--	----------	----------	----------

Dettes à court terme	1 834	1 215	619
Dettes financières	191	256	-65
Dettes fournisseurs & rattachés	264	79	185
Dettes fiscales & sociales	702	843	-141
Dettes sur immo&ptes rattachés	2		
Autres dettes	675	37	638
* Divers Charges à payer - Avance & avoirs Clients			

Résultat / bénéfice	66	167	-101
----------------------------	-----------	------------	-------------

TOTAL BILAN PASSIF	5 044	4 359	685
---------------------------	--------------	--------------	------------

II - Commentaires de l'expert-comptable.

(Voir rapport en annexe).

Extrait du rapport de MME CHIFFRE expert-comptable auprès de l'AIST 87 :

« La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement postérieur au 31 décembre 2019 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 décembre 2019, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2019 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet événement et de ses conséquences.

Conformément aux informations à mentionner dans l'annexe, l'association constate que cette crise sanitaire n'a pas un impact significatif au regard de son activité depuis le 1er janvier 2020.

Eu égard à la situation de l'association à la date de l'arrêté des comptes soit le 14.05.2020, l'association estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause ».

III - Rapports du commissaire aux comptes

Extraits des rapports du commissaire aux comptes (Voir rapports complets en annexe).

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association AIST 87 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

IV - Synthèse des rapports techniques

a. Rapport de synthèse des médecins (madame le docteur REY)



RAPPORT DE SYNTHÈSE ACTIVITE MEDICALE 2019

Présenté à la commission de contrôle le 16/04/2020

Dr F.REY



PLAN

- Introduction
- Répartition des centres de visites
- Nombre d'entreprises
- Effectifs des médecins du travail
- Statistiques visites médicales
- Suivi individuel (SI) simple, SI Renforcé, SI Adapté
- Effectif soumis à un risque potentiel de maladie professionnelle
- Examens complémentaires
- Conclusions professionnelles
- Actions en milieu de travail
- Autres activités médicales
- Conclusion

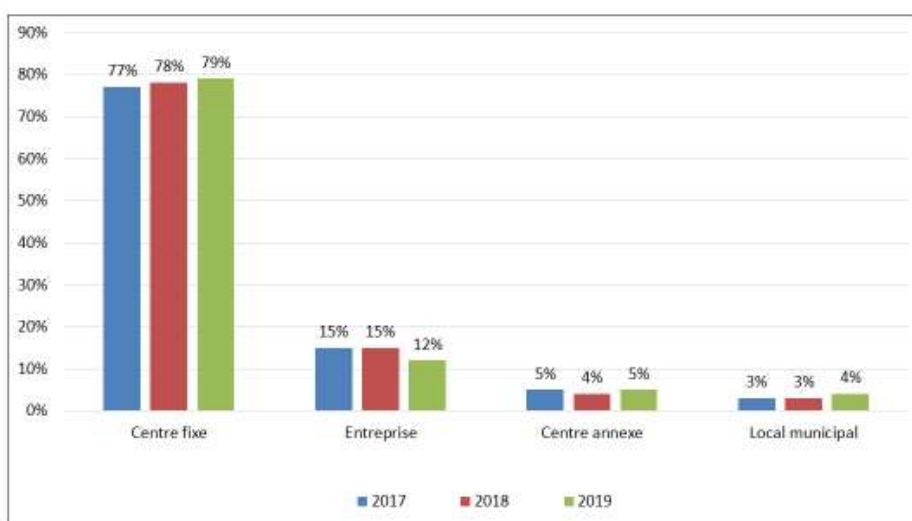


Introduction

- Contexte démographique :
 - Départs de médecins
 - Arrivée d'un médecin collaborateur
 - Embauche d'IDEST
- Récapitulatif de l'activité médicale pour prendre en compte les paramétrages liés au passage de la réforme du service.
- Les règles de calcul appliquées mixent les effectifs avant le passage aux nouvelles catégories et après les traitements dits "réforme" qui ont été appliqués. Le module effectue la correspondance entre les anciennes catégories et celles définies dans le cadre de la réforme (SM, SMR avec ventilations complémentaires éventuelles).
- Ce "récapitulatif d'activité" n'est pas le rapport au sens strict de la réglementation mais est un document support pour comptabiliser l'activité de chaque médecin.



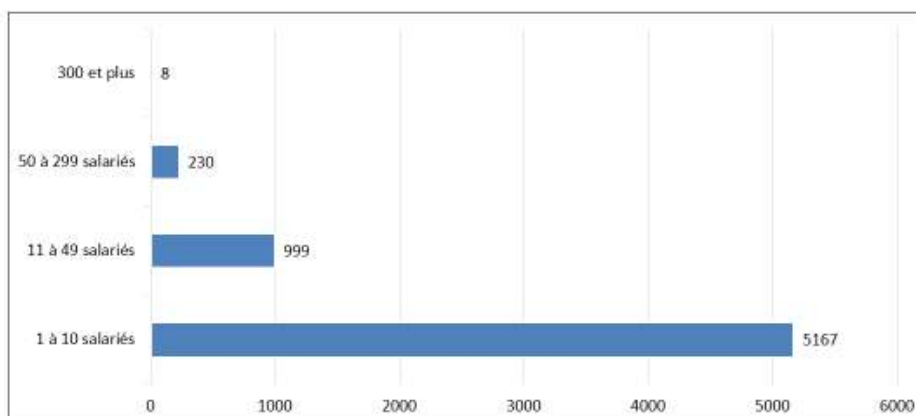
RÉPARTITION DES CENTRES DE VISITES



4



NOMBRE D'ENTREPRISES (CLASSÉES PAR EFFECTIFS)



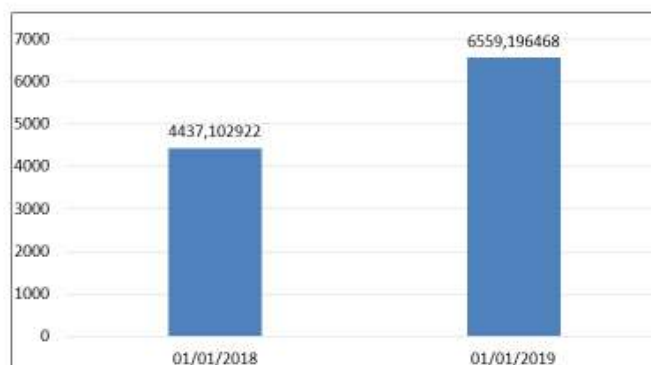
96% d'entreprises de moins de 50 salariés

172 entreprises ont un CHSCT

5



EFFECTIF RÉEL PAR MÉDECIN – ETP*



Augmentation très importante de l'effectif réel moyen par médecin équivalent temps plein entre janvier 2018 et janvier 2019.

Plus de situations individuelles à gérer. Davantage d'actions en entreprises à mettre en place.

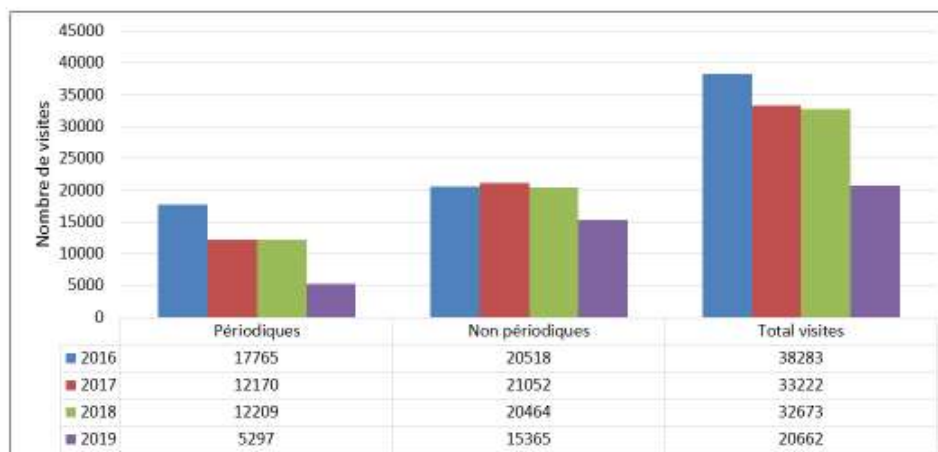
* ETP = équivalent temps plein

6



STATISTIQUES VISITES MÉDICALES

POUR LA 1^{ÈRE} ANNÉE, LES VISITES RÉALISÉES PAR LES IDEST NE SONT PAS INCLUSES DANS LES TOTAUX



74% de visites non périodiques

7



STATISTIQUES VISITES MÉDICALES
POUR LA 1^{ÈRE} ANNÉE, LES VISITES RÉALISÉES PAR LES IDEST
NE SONT PAS INCLUSES DANS LES TOTAUX

TYPES DE VISITES	2016	2017	2018	2019
PÉRIODIQUE	15 306	12170	12209	5297
EMBAUCHE	10 672	10608	10817	5059
REPRISE	4 788	4906	4582	4796
OCCASIONNELLE	2 755	3069	2655	2800
PRE REPRISE	2301	2469	2410	2710

Périodiques > embauches > reprises > occasionnelles > pré reprises
 Visites non périodiques les plus chronophages

Occasionnelles :

- Demande médecin du travail : 1039
- Demande salarié : 906
- Demande employeur : 686

8



STATISTIQUES VISITES MÉDICALES
VISITES DE PRÉ REPRISE

TYPES DE VISITES	2016	2017	2018	2019
PRE REPRISE MEDECIN TRAITANT	153	140	139	128
PRE REPRISE MEDECIN CONSEIL	552	593	465	596
PRE REPRISE SALARIE	1 596	1736	1806	1986

Augmentation des visites de pré reprise à la demande des salariés

9



EFFECTIFS SOUMIS À SUIVI INDIVIDUEL SIMPLE / ADAPTÉ / OU RENFORCÉ :

- Déclaration annuelle des risques par les employeurs sur le portail adhérent
- Les déterminants renseignés semblent approximatifs et inexacts
- Même constat qu'en 2018 : la déclaration SIR semble sous évaluée
- Suivi réglementaire « simple » ne signifie pas forcément suivi à 5 ans. Nous modifions la périodicité des visites médicales si nécessaire.

10



EFFECTIFS SOUMIS À SUIVI INDIVIDUEL SIMPLE / ADAPTÉ / OU RENFORCÉ : « SMR »

Nature du risque	Nb. de salariés hormis temporaires			Travailleurs temporaires			TOTAL		
	♀	♂	Σ	♀	♂	Σ	♀	♂	Σ
Agents biologiques 3 - 4 (fe) SIR	1303	513	1816	13	39	52	1316	552	1868
Agents cancérogènes 1 - 2 (fe) SIR	114	530	644	4	51	55	118	581	699
Amiante (fe) SIR	3	65	68		2	2	3	67	70
Bruit (fe)	454	2753	3207	69	429	498	523	3182	3705
Femme enceinte SIA	28		28	1		1	29		29
Handicapé SIA	226	282	508	5	9	14	231	291	522
Moins de 18 ans SIA	23	46	69				23	46	69
Plomb SIR	8	26	34	1	1	2	9	27	36
Radiations ionisantes (fe) SIR	213	120	333	2	3	5	215	123	338
Travail de nuit SIA	219	437	656	11	34	45	230	471	701
Vibrations mécaniques		17	17					17	17
TOTAL	259	478	738	106	568	674	2697	5357	8054
	1	9	0						

Modèle réglementaire de rapport annuel non conforme aux « nouvelles » modalités de suivi médical (SIR et non SMR)



EFFECTIF SOUMIS À UN RISQUE POTENTIEL DE MALADIE PROFESSIONNELLE

Tableau Numéro	Nombre de salariés (2016/2017/2018/2019)
57 (affections péri articulaires)	10108/8733/9437/5978
66 (rhinites et asthme professionnel)	3588/3315/3377/2159
65 (lésions eczématiformes)	3106/2865/2907/1900
97 (affections chroniques du rachis lombaire, vibrations)	1891/1522/1562/1317
98 (affections chroniques du rachis lombaire (manutention charges lourdes))	1815/1603/1792/1095
84 (affections engendrées par les solvants organiques)	1552/1270/1374/977

IST

Santé au Travail

EXAMENS COMPLÉMENTAIRES

A chaque visite initiale ou périodique, une biométrie est réalisée ainsi que la mesure de la tension artérielle, un examen visuel, un audiogramme.

D'autres examens complémentaires sont réalisés à l'appréciation du médecin du travail, en fonction des expositions professionnelles ou de la symptomatologie présentée, et en tenant compte des recommandations actuelles.

CONCLUSIONS PROFESSIONNELLES

Conclusions médicales	2015	2016	2017	2018	2019
Attestation de suivi	NC	NC	?	10701	9460
Apte	32 562	28 907	16231	8186	6528
Apte avec restrictions	898	811	665	338	258
Apte avec aménagement du poste	473	497	521	241	266
Inapte (au poste ou à tous les postes de l'entreprise)	628	677	573	481	528
Inapte temporairement	303	234	172	77	97
	34 864	31126	17924	20024	17137

Diminution du nombre d'avis d'aptitude simples, rédaction d'attestations individuelles de suivi.

Attestations de suivi rédigées par les IDEST non comptabilisées

14



CONCLUSIONS PROFESSIONNELLES 2019

AVIS D'APTITUDE SELON LES VISITES

		Initial	Reprise	Périodique	Autres	TOTAL
Apte	○	460	420	724	318	1922
	○	1530	631	1890	555	4606
	Σ	1990	1051	2614	873	6528
Apte avec restriction	○	5	36	9	33	83
	○	7	100	28	40	175
	Σ	12	136	37	73	258
Apte aménagement du poste	○	1	88	6	51	146
	○	1	71	14	34	120
	Σ	2	159	20	85	266

Restrictions – aménagements : surtout pour les visites de reprise ou « autres » (occasionnelles, pré reprises)

Sous estimées.

15



CONCLUSIONS PROFESSIONNELLES

- 528 avis d'inaptitude en 2019 qui concernent surtout :
 - les pathologies rhumatologiques
 - les affections psychiatriques, souvent en lien avec les risques psychosociaux dans l'entreprise
- Intérêt du temps partiels thérapeutique ++
- Réorientation médicale des salariés qui le nécessitent dans le respect du parcours de soins.
- Ressources internes : assistante sociale, ergonomes, techniciens hygiène et sécurité, toxicologue, DMEE en cas de rupture médicoprofessionnelle, de risque d'inaptitude (méthode REAAC).

16



ACTIONS EN MILIEU DE TRAVAIL

- Réalisation de **fiches d'entreprises** (83 nouvelles, 64 mises à jours) réalisées le plus souvent par les techniciennes hygiène et sécurité, et assistantes de prévention (non comptabilisées ici). Cependant, elles sont parfois réalisées ou mises à jour par le Médecin du Travail, par exemple lorsque celui-ci se rend dans l'entreprise à une autre occasion (le plus souvent rencontre avec l'employeur lorsque des difficultés à la reprise sont prévisibles pour un salarié).
- Participation aux réunions de **CHSCT** :
 - 234 en 2018
 - 135 en 2019
- **Réalisation de visites d'entreprises** :
 - 493 entreprises différentes visitées (1069 en 2018)
 - 192 entreprises ayant eu plusieurs visites (789 en 2018)
- **Réalisation d'études de postes** pour aménagement, maintien dans l'emploi, visites réglementaires (inaptitudes)....
- **Temps d'échanges et diverses interventions** dans les entreprises (rencontres avec employeur, téléphoniques...)

17



ACTIONS EN MILIEU DE TRAVAIL

- En 2018, l'AMT médecin représentait un peu plus de 44 jours selon notre base de données. En 2019, elle était d'un peu plus de 88 jours. Cela reste insuffisant.
- Difficultés pour réaliser un véritable tiers-temps, temps de gestion des situations individuelles, travail administratif
- Comptabilisation des AMT non exhaustive, chronophage
- Une part importante des AMT est réalisée par le service étude et mesures de l'AIST87

18



AUTRES ACTIVITÉS MÉDICALES

- **Mission de conseil :**
 - Article R4623-1 du CT : Le médecin du travail est le conseiller de l'employeur, des travailleurs, des représentants du personnel et des services sociaux.
 - Conseil auprès des salariés :
 - Vaccinations
 - Addictions: alcool, tabac, cannabis
 - Economie articulaire
 - Conseils hygiéno-diététiques
 - Réorientation médicale si nécessaire...
 - Echanges réguliers avec les employeurs, actions en entreprises avec ou sans l'appui du service études et mesures (conseil ergonomique, conseil en EPC – EPI, niveaux d'éclairage, niveaux de bruit, avis toxicologiques ...).
 - Information des entreprises sur les sensibilisations formations proposées par l'association

19



AUTRES ACTIVITÉS MÉDICALES

- **Mission de coordination**
 - Equipe pluridisciplinaire de l'AIST87 (service études et mesures, DMEE). Débriefings réguliers avec les infirmières en santé au travail
 - Lien avec médecins spécialistes, généralistes, médecins conseils ...
 - Contacts en dehors des entreprises : AGEFIPH, ARACT, Assistantes sociales, autres Services Santé Travail, MDPH, OPS Cap Emploi – SAMETH, Inspecteurs et contrôleurs du travail, médecin inspecteur régional du travail...
- **Activités connexes** : multiples, non quantifiables (mailing, courriers, téléphone, rédaction FE, traçabilité et suivi des bilans biologiques, traçabilité des expositions ...). Veille sanitaire (EVREST, quinzaines MCP...). Participation à divers groupes de travail en interne et en externe.
- **Accueil** : de stagiaires, formation d'internes, de médecins collaborateurs...
- **Colloques, formations et informations**

20



CONCLUSION

- L'Augmentation des effectifs très importante depuis 3 ans, encore accentuée en 2019, rend de plus en plus difficile notre pratique professionnelle.
- La part des visites non périodiques s'accroît régulièrement, avec beaucoup d'entretiens longs et complexes, nécessitant de revoir le salarié à plusieurs reprises.
- Les problématiques de souffrance au travail sont encore très présentes, concernant tous types de secteur d'activité, liées au contexte économique et à l'augmentation des risques psychosociaux.

21



CONCLUSION

- Notre métier prend un autre visage, et nous demande des adaptations constantes, de nouvelles organisations ... Les infirmiers en Santé au Travail ont toute leur place, et sont une aide précieuse dans notre activité.
- Par manque de temps, nous sommes confrontés à des difficultés à mener de front toutes ces missions (visites- actions en milieu de travail – réunions diverses – groupes de travail – échanges divers -procédures contraignantes...).
- Il nous devient difficile de connaître réellement notre effectif et de pouvoir répondre de façon efficace à la fois aux demandes de visites, et aux questions et sollicitations nous provenant de toutes parts.

22



CONCLUSION

- Le travail en binôme médecin-assistante médicale est de plus en plus primordial et indispensable au bon fonctionnement d'un cabinet médical.
- A noter les difficultés pour nos secrétaires de gérer de front plusieurs plannings, les contacts téléphoniques, les mails, l'écoute des salariés...
- La mise en place courant 2019 d'une équipe pluridisciplinaire de proximité a amélioré le fonctionnement et a permis de réguler la gestion du secrétariat médical mais la charge de travail des médecins n'a pas été diminuée...

23



CONCLUSION

- Le cœur de notre activité, ne l'oublions pas, est de mettre en résonance la clinique médicale avec la situation au travail. Pour cela, il nous faut aussi rester sur le terrain, ce qui s'avère difficile et les différents acteurs du Service Etudes et Mesures deviennent nos relais au sein des entreprises, malgré toutefois le risque pour les médecins de perdre progressivement ce contact avec le terrain.
- L'appui et le soutien apportés par l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire (infirmières, ergonomes, toxicologue, assistantes en prévention, techniciennes, assistante sociale, psychologue) sont très appréciés et indispensables pour pouvoir répondre à l'ensemble des missions qui sont attribuées aux médecins, ainsi qu'aux attentes des salariés et des employeurs.
- Il est parfois difficile de rester performants dans tous les domaines, nous essayons de rester vigilants et enthousiastes, et de réaliser l'ensemble de nos missions au mieux de nos possibilités, malgré toutes les difficultés que nous venons d'évoquer.

24



Nous remercions nos assistantes, nos équipes pluridisciplinaires, le service administratif, le service adhérent, pour leur disponibilité.

Nous remercions Mr DUMONT, directeur, et Mr FABREGUE, président de l'AIST87, pour l'intérêt porté à l'exercice de notre métier, que nous pouvons pratiquer en toute indépendance et en toute confiance.

25



b. Rapport d'activité du service Etudes et Mesures (Monsieur VACCARO)



Le service E & M regroupe 7 pôles d'activité avec 14 intervenants, Ils représentent à eux tous 9,4 EQTP.

Les mouvements du personnel en 2019, nous avons eu le départ de la psychologue du travail et d'un ergonome. S'en est suivi une convention avec une psychologue externe et l'embauche en CDI d'un autre ergonome d'un d'abord pour compenser un congé parental d'ergonome puis du départ définitif d'un ergonome.

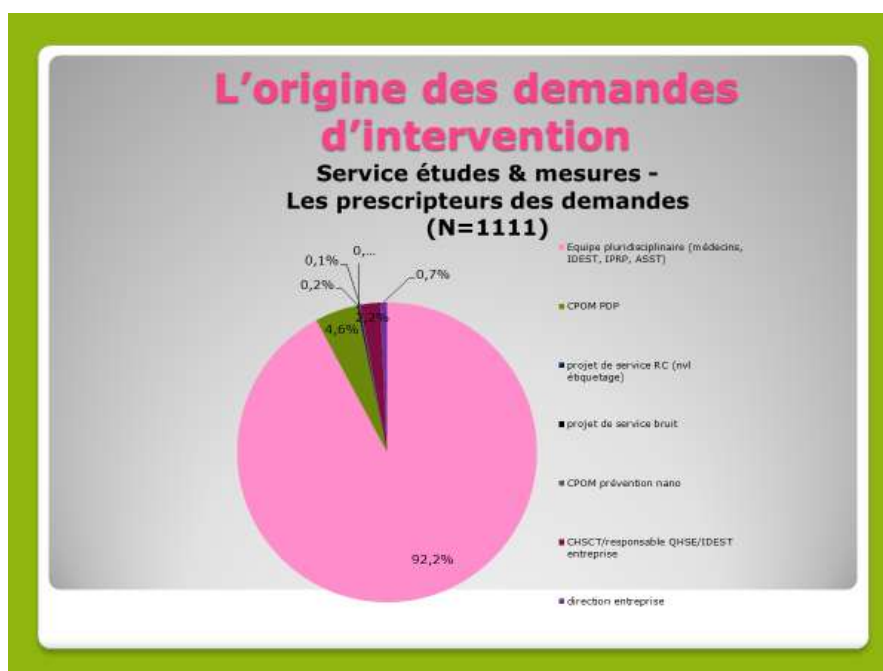
Puis il détaille les différentes demandes d'interventions reçues par le service.



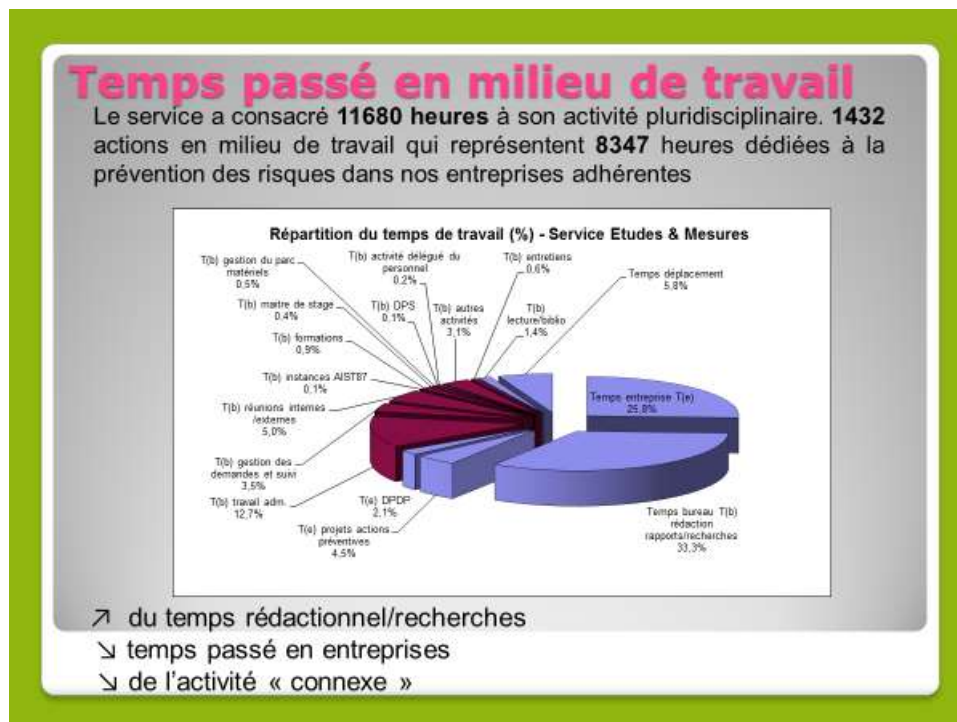


Nous observons cette année, une montée en charge au niveau de l'activité. Cela s'explique en partie par la mise en place des équipes pluri avec 1 ASST par équipe qui effectue les FE mais aussi en raison de la démographie médicale. Les médecins en place ont vu leurs effectifs augmenter ce qui génère plus de demandes auprès du service études et mesures.

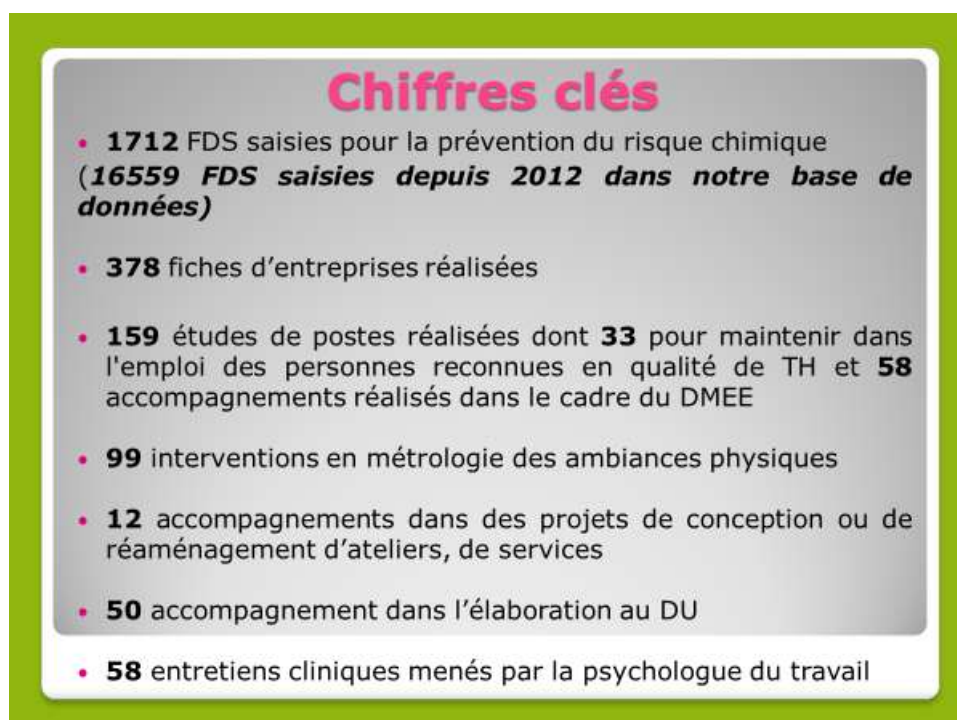
Nous sommes encore plus visibles, cependant il faut rester vigilants sur l'adéquation des ressources / aux demandes. Si on fait la synthèse des 11 années qui viennent de s'écouler : la quantité initiale des demandes des médecins a été multiplié par 12 alors que l'effectif médecin a réduit de moitié depuis la création du service études et mesures. La question de la pluridisciplinarité ne se pose plus et plus que jamais les compétences techniques, organisationnelles et médicales sont complémentaires dans une AMT (action en milieu de travail).



En 2019, 92% des demandes étaient à l'origine de l'équipe pluridisciplinaire (sous couvert de la validation du médecin), 5% à l'origine du projet de service, du CPOM et du PRST. 3% à l'origine des employeurs, CHSCT et salariés.



Le temps passé en entreprise c'est à peu près 11700 heures dédiées à la prévention des risques. On note une augmentation du temps rédactionnel, une diminution du temps passé en entreprise et de l'activité connexe. Cela peut s'expliquer par une baisse de l'EQTP de 10.7 à 9.4 (fin de l'exercice à temps complet d'une psychologue, arrêts maladie d'IPRP et reprise de l'activité d'un ergonome à temps partiel).



Depuis la création de la base nous avons répertorié 16500 FDS ce qui nous permet de gagner du temps sur la recherche et l'analyse des produits qui sont inscrits dans cette base.



Au sujet des risques professionnels nous conseillons sur l'ensemble des risques avec nos interventions pour réaliser les FE et aider à l'élaboration du Document Unique. Ensuite, les conseils se focalisent essentiellement sur les risques TMS, chimique, bruit, psychosociaux et liés à l'éclairage.

Traitement des demandes d'interventions

- La vie des dossiers entreprises

année de clôture: 2019

	métrologie	repérage des risques	ergonomie	ergo-HSE	hse	toxico-HSE	toxicologie	psycho. T	enquête ST	Total général
<1mois	6	84	32	1	38	57	57	40		315
1-3mois	22	123	90	12	83	12	16	21		379
3-6mois	56	39	46	7	35	8	6	3		200
>6mois	15	10	22	1	28	4	17	7	2	106
Total général	99	256	190	21	184	81	96	71	2	1000

Pour plus de 2/3 des demandes, les délais de traitement sont inférieurs à 3 mois.

Monsieur VACCARO fait ensuite le point sur le suivi des actions.

Suivi des actions

- **Objectif : Évaluation qualitative des actions préventives**
- 191 fiches de suivi restituées

Le suivi des actions concerne 191 retours d'employeurs. Nos suivis ne s'appliquent pas à l'ensemble de nos prestations (sur décision de la CMT), il s'agit essentiellement de retours employeurs suite à des études de postes et à de la métrologie.

Suivi des actions

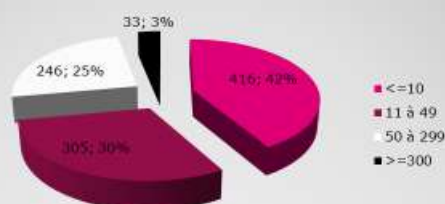
- **La quasi-totalité de nos actions et de nos préconisations ont répondu aux attentes des entreprises**
- **Nos adhérents connaissent bien les pôles ergonomie, HSE et métrologie.**
- **9% des ayants droit interrogés évaluent d'autres prestations dont ils auraient besoin :**
 - Mesurage bruit/vibrations/exposition aux ACD
 - Interventions en ergonomie
 - Sensibilisation sur les Risques Psycho sociaux
 - Mise en place d'enquêtes santé-travail
- **8% des adhérents interrogés exposent des suggestions:**
 - Mise à disposition de matériels ergonomiques
 - Communiquer sur les aides financières attribuables
 - Communiquer sur notre offre de service
 - Travailler en partenariat avec les autres acteurs de la santé au travail,
 - Améliorer les délais de restitution de rapports d'intervention.

La tendance est la même chaque année. On note que la quasi-totalité de nos actions répondent aux attentes. Nos adhérents connaissent bien les pôles ergonomie, HSE et métrologie. La toxicologie et la psychologie du travail restent des compétences moins connues mais tout aussi utiles pour aider nos entreprises dans la gestion des risques chimique et psychosocial.

Bénéficiaires des interventions réalisées

- Taille des entreprises

Pourcentage d'entreprises selon leur taille concernées par les interventions réalisées (N=1000)



➤ **650 entreprises concernées par nos interventions**

Des interventions ont été réalisées pour plus de 40 % dans des entreprises de moins de 10 salariés. Nous notons une légère diminution de nos AMT dans les entreprises de moins de 10 salariés.

Les actions de prévention

année de clôture 2019	
Actions Préventives	Nbre d'entreprises
PS & CPOM PDP	58
PS EVRP (DU)	50
PS EVRP (FE)	378
PS Risque Chimique (prévention nano)	11
PRST prévention TMS	1
PRST prévention bruit	10

Pour l'année 2020

Prévention « bruit »
Prévention « risque routier »

Nos actions de prévention sont issues du projet de service, du CPOM (contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens) et du PRST (plan régional santé travail).

Nous avons également participé au DMEE (dispositif maintien en emploi), en accompagnant 58 entreprises pour le retour à l'emploi de salarié en risque d'inaptitude.

Nous avons sensibilisé 11 entreprises à l'identification d'un risque nanoparticulaire. Cette action est terminée. Au total, ce sont 15 entreprises concernées par les objectifs qui étaient de qualifier les poussières par des mesurages et de conseiller en matière de protection collective. Un article est en cours de rédaction pour publication.

Concernant l'action de prévention bruit, les objectifs de réaliser des mesures de bruit et de sensibiliser le personnel travaillant dans les crèches ont été atteints. Une réunion a été mise en place avec les employeurs/responsable de crèche (30 concernés par l'étude) durant laquelle les résultats ont été présentés. Il s'agissait d'évaluer l'exposition sonore journalière, d'estimer la gêne auditive, de proposer des préconisations collectives.

Nous avons également 2 actions qui se poursuivent en 2020 :

- Toujours l'action « bruit » avec un axe plus généraliste sur les maladies professionnelles. Il s'agira d'intervenir à nouveau auprès des adhérents qui ont bénéficié de mesurages de bruit depuis 2018 pour vérifier si les préconisations ont été suivies et de proposer des séances d'information sur la prévention du bruit en entreprise.
- Une action sur le risque routier en partenariat avec la CARSAT en direction des salariés des secteurs messagerie, soins, aide à domicile et ambulanciers.

				SATISFACTION					
Type de session	Nombre de sessions	Présents	Entreprises	Organisation matérielle (% de salariés et entreprises)	Qualité des supports pédagogiques (% de salariés et entreprises)	Apport de connaissances (% de salariés et entreprises)	Impressions générales (% de salariés et entreprises)	Note globale sur 5	Nb de répondants
Le risque agression externe au travail, on en parle ?	4	41	29	100%	100%	99%	97%	4,88	30
Risques chimiques – Tous concernés	2	22	10	100%	100%	100%	100%	4,44	7
Le document unique : vous aide à le remplir	2	15	13	100%	100%	100%	100%	4,67	11
Prévention des TMS, un investissement gagnant	2	39	29	93%	93%	93%	86%	3,87	15
Equiper et protéger les salariés : les bons équipements de protections individuels	2	24	18	100%	100%	75%	92%	3,5	12
Travail sur écran, travail assis, quelles solutions ?	4	42	37	100%	97%	100%	100%	4,46	33
Intégrer les RPS dans le DU	1	20	18	100%	100%	91%	91%	4,18	11
Bruit et vibrations - j'avoue demande pardon ?	2	8	6	100%	100%	100%	100%	4,56	9
Ete-Flagg, quels risques pour la santé ?	1	17	14	93%	100%	93%	75%	Non codé	16
Information sur les risques professionnels à destination des travailleurs saisonniers recrutés pour une durée <= 45j	1	57	1	66%	86%	100%	88%	Non codé	36
TOTAL	21	285	175	95%	97%	94%	93%	4,29	180

Les ateliers de prévention 2019 animés par le service Etudes et Mesures ont permis de toucher 175 adhérents et 285 salariés. 21 sessions ont été délivrées en 2019.

Pour la quasi-totalité des salariés ayant bénéficié de la sensibilisation et ayant répondu au questionnaire de satisfaction, l'organisation matérielle, la qualité des supports pédagogiques et l'apport de connaissances semblent être en accord avec leurs attentes.

Les actions de communication

• 1^{ère} JNST du 02 mars 2019

- A quoi sert votre cotisation?
- Présentation de l'offre de service
- Objectif: actualiser l'image des SSTI
- 2 sessions : 30 employeurs

• Préparation 2^{ème} JNST du 02 avril 2020

- Constitution d'une équipe projet
- A quoi sert votre cotisation?
- Le maintien en emploi
- Matinée : forum
- Soirée : ciné-échanges

1^{ère} journée nationale des rencontres santé-travail organisé par l'AIST87. La thématique était la suivante : « A quoi sert votre cotisation ? »

L'objectif était d'actualiser l'image des SST en présentant l'offre de service à la fois médicale, de prévention et de formation. 30 employeurs ont suivi les 2 sessions organisées par l'AIST87 sur Saint-Junien et Limoges.

Pour 2020, nous avons constitué une équipe projet. La thématique initiale est enrichie puisqu'il sera utile de rappeler nos missions concernant le maintien en emploi. La journée s'articulera autour de 3 actions:

- un forum avec une présentation de l'offre de service et de notre dispositif de maintien en emploi et la possibilité pour les adhérents d'aller à la rencontre des métiers en STT et également de nos partenaires (ARACT, CARSAT, MDPH, CAP EMPLOI, DIRECCTE)
- une action de communication auprès des médias locaux
- et une action appelée soirée « ciné-échanges ». Avec la diffusion d'un film suivi d'échanges entre la salle et les professionnels de la santé au travail sur le maintien en emploi.

Les partenariats

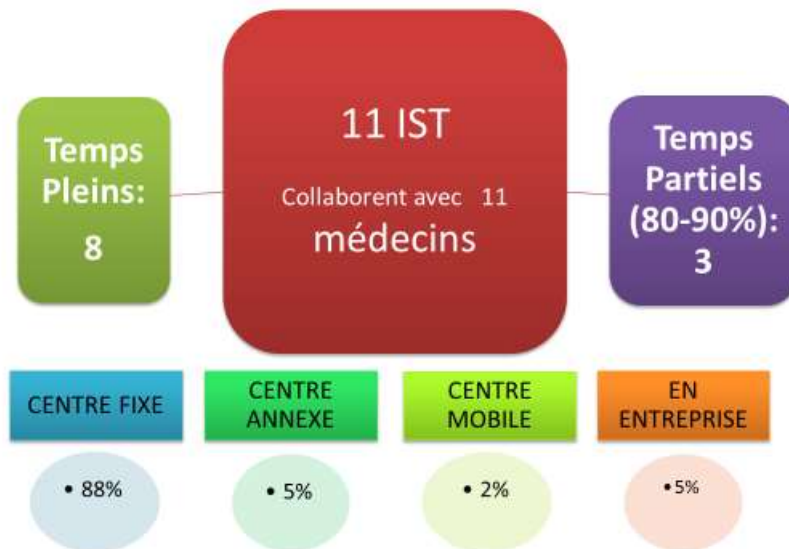
- **PRST**
 - groupe de travail « évaluation des risques professionnels ».
 - groupe de travail « prévenir les cancers professionnels » .
 - groupe de travail « prévenir les TMS par l'étude de poste ».
- **CPOM**
 - Prévention de la désinsertion professionnelle
- **Projet d'étude dans le secteur du transport**
 - Étude ergonomique des postes de chauffeur-livreur/chauffeur poids lourds initiée par la DIRECCTE et les ADECTS
 - Constat : pbmatique de recrutement; métiers qui pâtissent d'une image peu attractive
 - Objectif : apporter des solutions concrètes d'amélioration des conditions de travail
- **Projet d'une soirée d'échanges sur la prévention des risques professionnels en partenariat avec Harmonie Mutuelle**
 - Echauffement/étirements au poste de travail
 - Prévenir les risques liés au travail sur écran
 - Prévenir le risque routier.

Nous sommes présents et participons de façon active dans 3 groupes du PRST, dans les actions du CPOM notamment au niveau du DMEE.

Cette année un ergonome a également participé à une étude ergonomique initiée par la DIRECCTE et les ADECT (action de développement des emplois et des compétences territoriales). L'objectif était d'apporter des solutions concrètes d'amélioration des conditions de travail sur les postes de chauffeur-livreur/chauffeur poids lourds suite à un constat qui mettaient en avant des problématiques de recrutement dans ce secteur avec des métiers dans ce secteurs qui pâtissent d'une image peu attractive (manutention, horaires décalés, pression temporelle...)

Le projet d'organiser une soirée d'échanges en 2020 sur la prévention des risques professionnels a été menée en partenariat avec Harmonie Mutuelle. La mise en place de 3 ateliers de prévention de 18h à 20h permettra aux adhérents de l'AIST87 et d'Harmonie Mutuelle de bénéficier de conseils de la part de professionnels de l'AIST87.

Les Infirmier(e)s en Santé au Travail

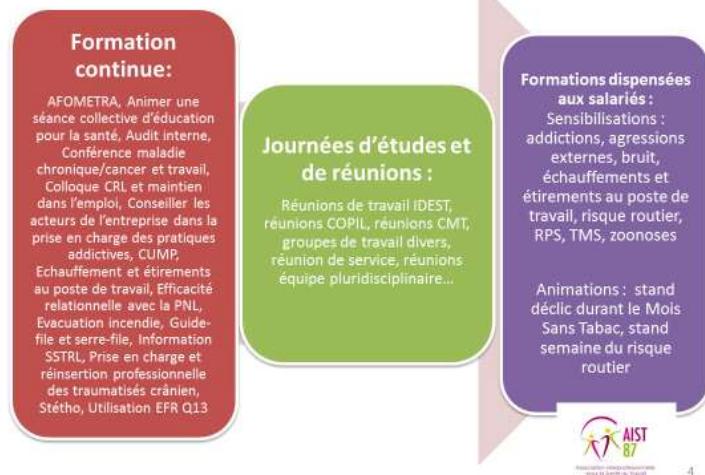


2

Les Missions



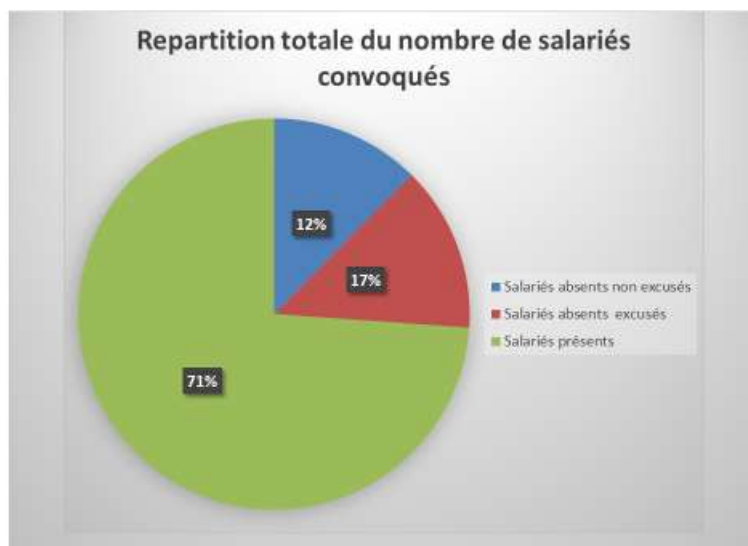
Les Formations



Les Visites

	Salariés absents non excusés	Salariés absents excusés	Salariés présents	Salariés Convoqués
Nombre de salariés	2053	2781	11930	16764

Le nombre de convocations réalisées est en augmentation (+6000) et le nombre de visites également (+ 4000) du fait du recrutement d'infirmiers.



Le taux d'absentéisme est de 28,89 % (en augmentation par rapport à 2018 où il s'élevait à 26,1%). La part des salariés absents mais excusés augmentent à environ 60 % des salariés absents.

Répartition du nombre de salariés orientés après une visite



Sur un total de 2586 orientations, 1237 se font vers le médecin traitant, 825 vers l'ophtalmologiste, 219 vers le médecin du travail, 154 vers le gynécologue.... Soit finalement 21,67% des salariés vus en visites orientés vers un professionnel de santé et 1,8 % revus par le médecin du travail.

Ces chiffres restent assez stables par rapport à 2018 (22,3% orientés dont 1,8% revus par le médecin du travail).

Il y a peu d'orientation vers le médecin du travail mais beaucoup de dossiers sont présentés en réunions hebdomadaires afin d'être débriefés.

Elle détaille ensuite l'AMT réalisée par les infirmières :

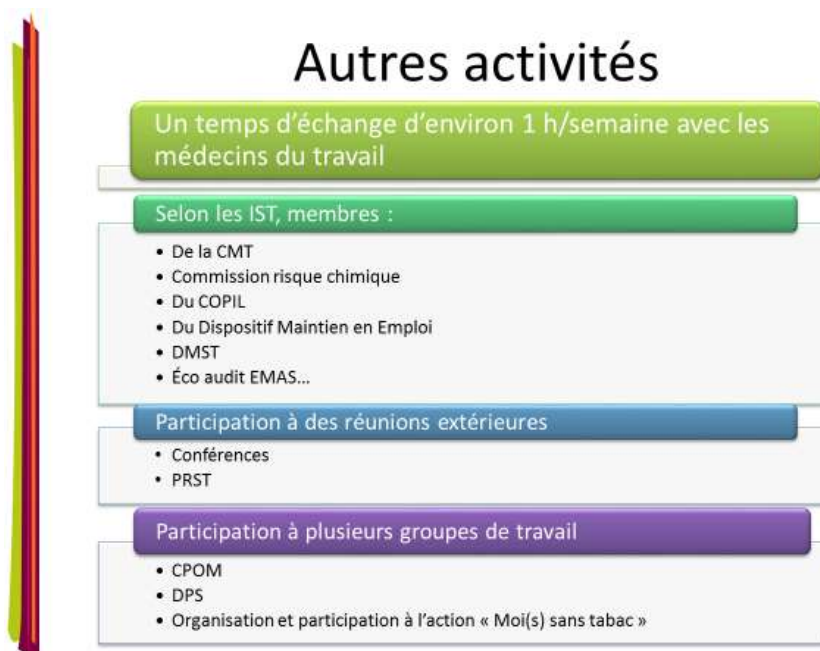


On note en 2019 :

- Une augmentation des fiches d'entreprise (44 en 2019 contre 33 en 2018)
- Un taux stable du nombre d'entreprises visitées (123 en 2019 contre 122 en 2018)
- Une baisse du nombre de réunions CHSCT (15 en 2019 contre 32 en 2018)
- Implication dans la veille sanitaire (EVREST+ quinzaines MCP) et dans le Dispositif de Maintien en Emploi (DMEE)

Pour les nouveaux arrivés, les participations aux CHSCT et visites en entreprises sont pour la plupart comptabilisées en activités connexes car jamais réalisés seul. Ces chiffres prennent en compte toutes les actions en lien avec les FE (préparation, intervention et rédaction).

Puis elle détaille les autres activités des IDEST :



DES ACTIONS MENÉES PAR UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE SOUS L'AUTORITÉ DU MÉDECIN DU TRAVAIL



© Cisme, décembre 2016



10

d. Rapport d'activité du dispositif de maintien dans l'emploi (Madame RAVAUD)

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF

La contribution au maintien dans l'emploi:

- Répond à l'une des missions des Services de Santé au Travail,
- Est inclus dans la démarche de progrès,
- Apparaît dans le projet de service et le Contrat Pluriannuels d'Objectif et de Moyens,
- S'inscrit dans le cadre du Plan Régional de Santé au Travail 3.



PRÉSENTATION DU DISPOSITIF

- Il vise à trouver des solutions de maintien en emploi pour des salariés en rupture médico-professionnelle avec un risque d'inaptitude:
 - Soit par le maintien dans l'entreprise (aménagement, reclassement),
 - Soit par la recherche d'une solution externe (accompagnement au reclassement externe),
 - Soit par un accompagnement vers la sortie de l'emploi lorsque le maintien n'est plus la solution.



PRÉSENTATION DU DISPOSITIF

- Il s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire composée:
 - D'un médecin du travail référent (Dr Maxime HAULOT),
 - D'un ergonome référent (Stéphane VACCARO),
 - D'une infirmière en santé au travail (Cécile BOUTAUD-PAULHAN),
 - D'une assistante sociale (Aurélie RAVAUD),
 - D'une conseillère en reconversion professionnelle (Emilie GILLET, prestataire).



AMT ET ACTIVITÉS CONNEXES

- Le fonctionnement du Dispositif PDP représente 1845 heures et 56 minutes (dont 398 heures 25 par le prestataire).
 - Médecin du travail: 0,10 ETP,
 - Ergonome: 0,31 ETP,
 - Assistante sociale: 0,22 ETP,
 - Infirmière en santé au travail: 0,19 ETP,
 - Conseillère en reconversion professionnelle: 0,21 ETP.



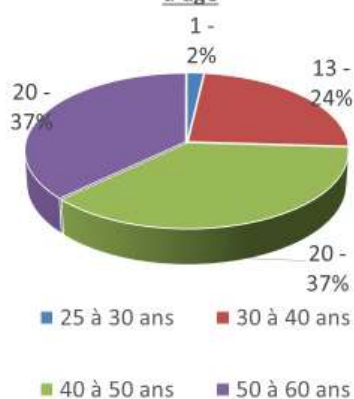
SIGNALEMENTS EFFECTUÉS PAR LES MÉDECINS DU TRAVAIL

- En 2019 54 nouveaux dossiers ont été signalés par 16 médecins du travail (25 femmes et 29 hommes).
- Fréquence des signalements:



CARACTÉRISTIQUES DU PUBLIC ACCOMPAGNÉ

Répartition par tranches d'âge



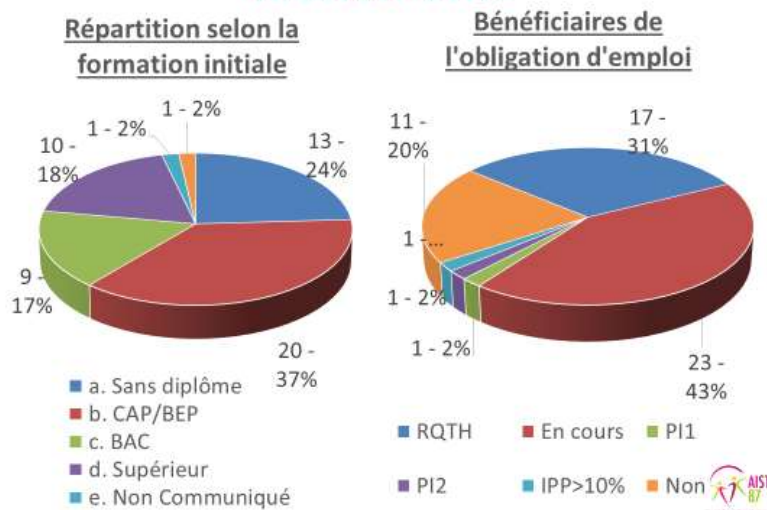
Répartition par problématique de santé



Sur ces 54 nouveaux dossiers, nous pouvons observer que les $\frac{3}{4}$ des salariés environ sont âgés de 40 à 60 ans (plus d'un tiers pour chaque dizaine, suivi d' $\frac{1}{4}$ des salariés de 30-40 ans).

Comme les années précédentes, nous avons toujours une prédominance nette, quel que soit l'âge, pour les ruptures médicoprofessionnelles liées aux troubles moteurs, avec 87% des dossiers signalés.

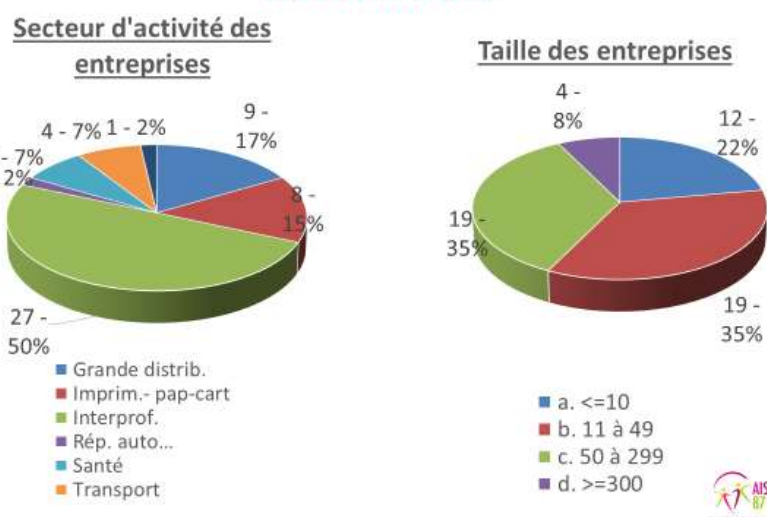
CARACTÉRISTIQUES DU PUBLIC ACCOMPAGNÉ



Plus d'1/3 des salariés à un niveau de formation CAP/BEP. Ajoutés aux salariés sans formation initiale, plus de la moitié des salariés a un niveau inférieur au Bac. Pour cette population, lorsque le maintien dans l'entreprise n'est pas possible, la reconversion professionnelle peut également s'avérer difficile, et cela d'autant plus lorsque les restrictions d'aptitudes sont importantes.

Enfin, 20% des salariés dont la situation a été signalée au dispositif ne sont pas bénéficiaires de l'obligation d'emploi (sensiblement comme en 2017). Par « bénéficiaires de l'obligation d'emploi », nous parlons de l'ensemble des travailleurs handicapés, qu'ils aient une RQTH, une incapacité partielle permanente supérieure à 10% (rente accident du travail/maladie professionnelle), une pension d'invalidité, une carte d'invalidité ou qu'ils bénéficient d'une AAH.

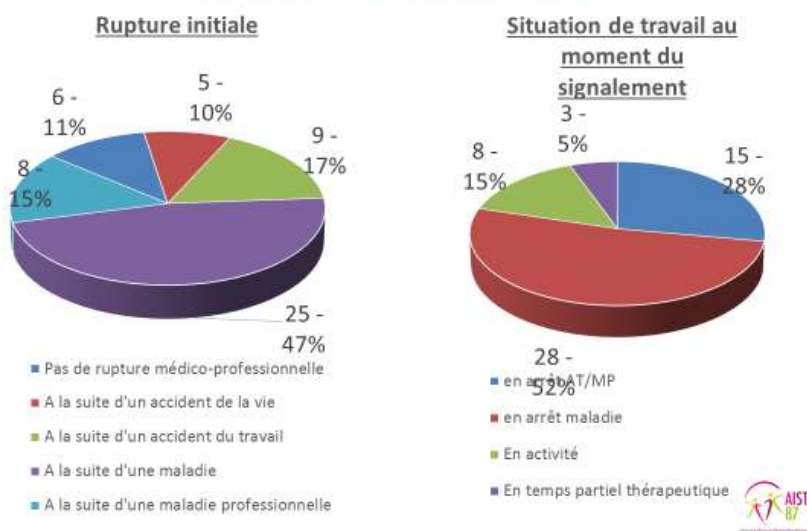
CARACTÉRISTIQUES DES ENTREPRISES CONCERNÉES



Les signalements de dossiers en 2019 ont concerné des salariés issus de 50 entreprises (dont 18 font parties d'un groupe). La majorité provient du secteur interprofessionnel, suivi de la grande distribution et de l'imprimerie.

Les salariés, dont la situation a été signalée, travaillent principalement dans des PME de moins de 300 salariés (pour 70% d'entre eux), tandis que 22% travaillent dans des TPE, et 8% dans les entreprises de plus de 300 salariés.

CONTEXTE DES RUPTURES MÉDICO-PROFESSIONNELLES



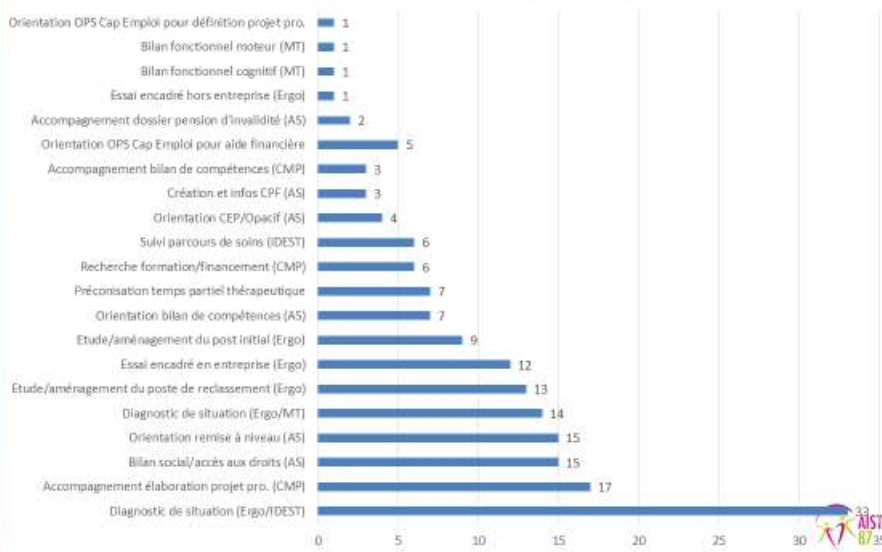
La rupture médico-professionnelle fait suite, dans plus de la moitié des cas à une maladie (actifs ou en arrêt de travail).

Sur 54 dossiers, près du tiers est en lien avec l'activité professionnelle (accidents du travail / maladies professionnelles).

Les salariés accompagnés et en situation de travail sont très minoritaires. Ils représentent 15% en activité et 5% en temps partiel thérapeutique.

ACCOMPAGNEMENT PAR LE DISPOSITIF

Ordonnances d'actions prescrites



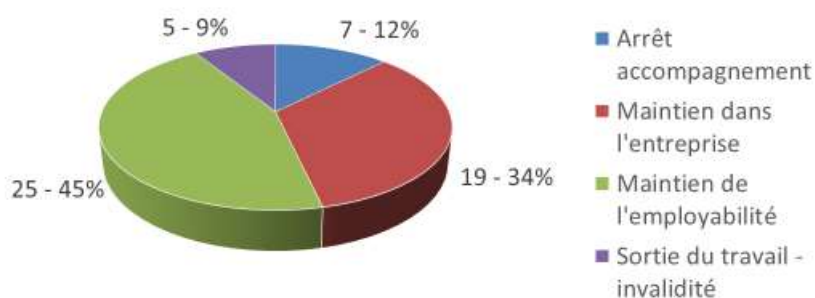
Sur les 54 dossiers signalés en 2019, 9 n'ont pas bénéficié de notre accompagnement pour diverses raisons, notamment la non-adhésion de la part du salarié.

Il faut également noter qu'au 31/12/2018, 42 dossiers étaient encore en cours : le dispositif a donc eu 87 salariés en liste active en 2019.

Ils ont pu bénéficier des 175 ordonnances d'action listées ci-dessus.

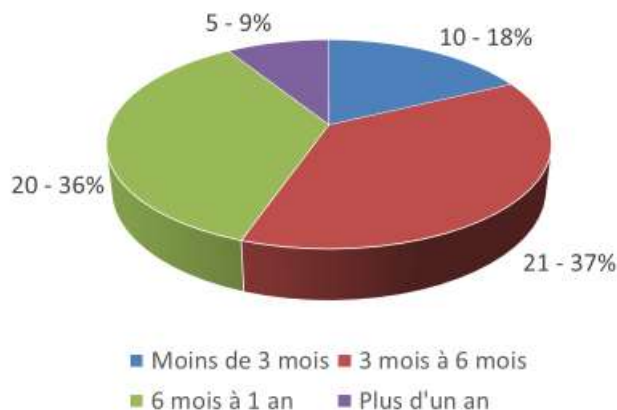
ACCOMPAGNEMENT PAR LE DISPOSITIF

Conclusion des accompagnements clôturés



ACCOMPAGNEMENT PAR LE DISPOSITIF

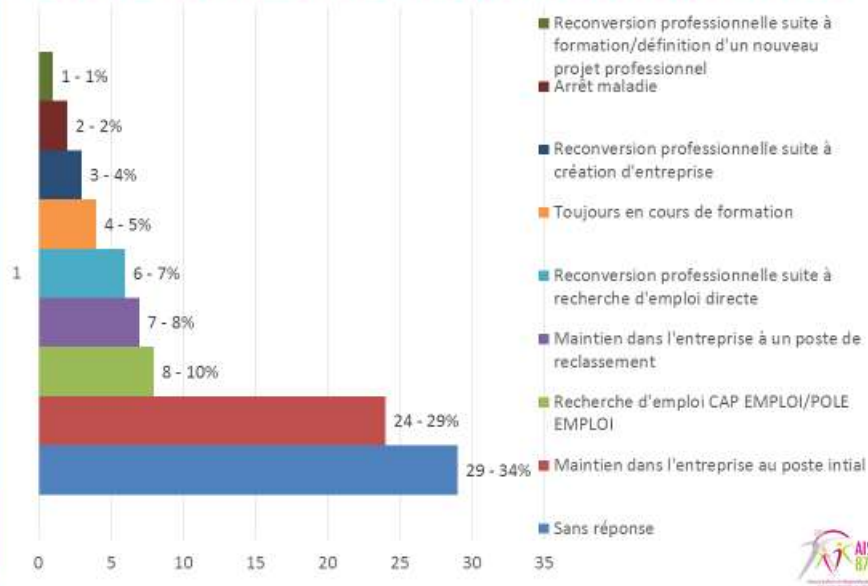
Vie des dossiers clôturés



L'ouverture d'un dossier est réalisée après le signalement du médecin du travail, lorsque le salarié est reçu en entretien préalable par l'assistante sociale ou l'infirmière en santé au travail. Le dossier peut être clôturé lorsqu'une solution de maintien a été trouvée, lorsque le salarié souhaite mettre fin à l'accompagnement, ou lorsqu'un avis d'incapacité est prononcé.

En ce qui concerne les accompagnements clôturés en 2019, un premier tiers a eu une durée de prise en charge de 6 mois à un an, et de 3 à 6 mois pour un deuxième tiers. Les accompagnements de moins de 3 mois et ceux d'une durée supérieure à un an sont minoritaires.

SUIVI DES DOSSIERS CLÔTURÉS UN AN APRÈS



Le dispositif PDP ayant été créé en mai 2015, nous avons aujourd'hui assez de recul pour avoir des données sur le devenir des salariés, un an après les avoir accompagnés.

En 2017, 51 dossiers avaient été clôturés. La majorité des personnes, ayant répondu à notre sollicitation pour savoir ce qu'elles étaient devenues, est toujours dans son entreprise ou dans un autre emploi.

Seules 3 personnes sont encore en recherche active d'emploi.

PARTENARIAT ET COMMUNICATION

En 2019, les membres du Dispositif de Maintien en Emploi ont participé :

- à des rencontres avec le service social de la CARSAT ,
- à une sensibilisation à la démarche en réhabilitation psychosociale au C2RL ,
- à une rencontre avec la cellule PDP de la CPAM ,
- à une rencontre avec le coordinateur du PRITH de l'antenne Limousin,
- au Colloque Réadaptation professionnelle chez les traumatisés crâniens,
- à la préparation d'une action à la MDPH dans le cadre de la SEEPH : « Handicap et Emploi... C'est possible. Eux l'ont fait...pourquoi pas vous ? »,
- à une rencontre avec l'équipe du Pôle des Blessés de l'Encéphale,
- à l'action « Handicap et Emploi... C'est possible. Eux l'ont fait...pourquoi pas vous ? » (SEEPH).

CONCLUSION

- Dispositif récent composé d'une équipe pluridisciplinaire
- 87 accompagnements, 56 dossiers clôturés
- Volonté de faire progresser la qualité de l'accompagnement
- Volonté de continuer à développer le partenariat et à s'inscrire dans un travail en réseau avec les acteurs du maintien dans l'emploi



Le Dispositif de Maintien en Emploi est un dispositif qui commence à prendre de l'ampleur. Son équipe pluridisciplinaire permet d'intervenir dans plusieurs domaines et donc de maximiser les chances de maintien en emploi.

En 2019, nous avons réalisé 87 accompagnements et clôturé 56 dossiers.

Nous restons soucieux de faire progresser la qualité de notre accompagnement, aussi bien des salariés en rupture médicoprofessionnelle que de leurs employeurs. Pour cela, nous nous interrogeons sans cesse sur notre pratique, sur les possibilités d'évolution de notre dispositif, ainsi que sur l'amélioration de nos outils.

Nous continuons également à développer notre réseau avec les acteurs du maintien dans l'emploi, à communiquer sur nos missions et sur la nécessité du partenariat externe.

e. Rapport d'activité du service social (Madame RAVAUD)

PRÉSENTATION

- Intervention à la demande des médecins du travail,
- Contribution à la prévention de la désinsertion professionnelle et au maintien dans l'emploi par des actions individuelles,
- Également membre du Dispositif de Maintien en Emploi,
- Détachée à l'AMCO, service de santé au travail du BTP, deux demi-journées par mois.



AMT ET ACTIVITÉS CONNEXES

- 307 salariés vus
- 350 entretiens réalisés
- 229 entreprises

- A – Nombre de salariés accompagnés dans le dispositif Maintien en Emploi (DME) : 69
 - 78 entretiens réalisés dont 32 entretiens préalables

- B – Nombre de salariés accompagnés hors du dispositif Maintien en Emploi : 238
 - 272 entretiens réalisés



SIGNALEMENTS EFFECTUÉS PAR LES MÉDECINS DU TRAVAIL (HORS DME)

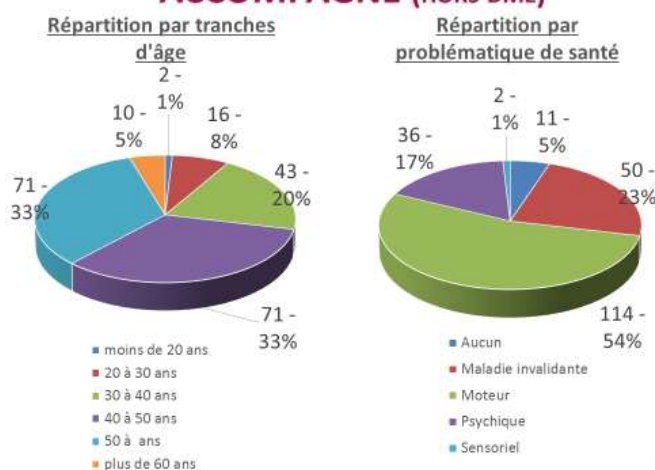
- En 2019, 213 demandes ont été émises par 9 médecins du travail.
- Fréquence des signalements:



Les signalements vont de 45 dossiers pour un médecin à 5 pour un autre, ce qui correspond à une moyenne de 23,6 dossiers par médecin signalant.

CARACTÉRISTIQUES DU PUBLIC

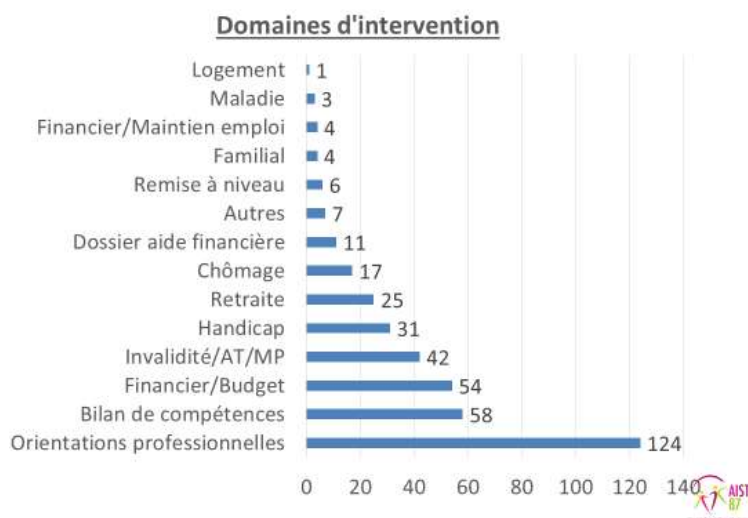
ACCOMPAGNÉ (HORS DME)



Sur ces 213 signalements, nous pouvons observer qu'un premier tiers des salariés est âgé de 40 à 50 ans, suivi des 40-50 ans pour un deuxième tiers.

Nous avons une dominance nette, quel que soit l'âge, pour les ruptures médicoprofessionnelles liées aux troubles moteurs, avec 54% des signalements, suivi des maladies invalidantes (23%), des troubles psychiques (17%).

ACCOMPAGNEMENT HORS DME



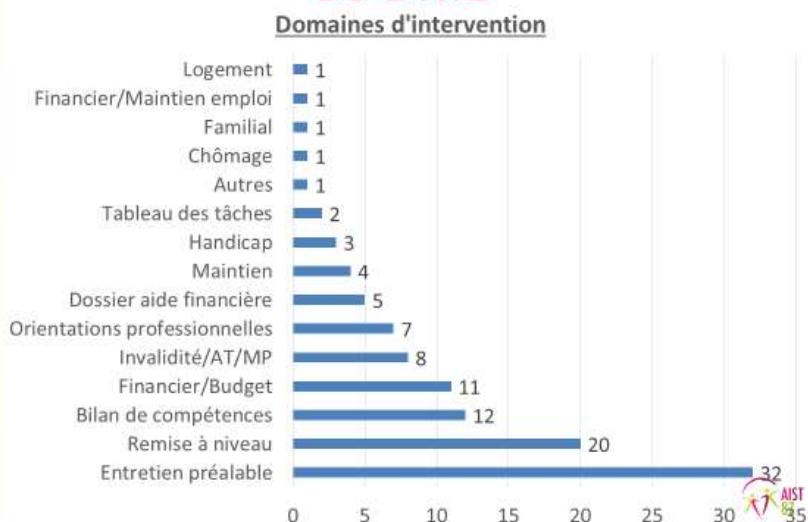
Sur les 213 dossiers signalés en 2019, 27 n'ont pas souhaité donner suite et 9 ont bénéficié d'un accompagnement en début d'année 2020.

Il faut également noter qu'au 31/12/2018, 24 dossiers étaient encore en cours : l'assistante sociale a donc accompagné 201 salariés hors du Dispositif Maintien en Emploi en 2019 (contre 93 en 2018), sur les domaines listés ci-dessus.

Les deux principaux domaines d'intervention sont le domaine financier et l'ensemble des informations relatives au devenir professionnel. L'aspect financier est abordé principalement lorsque le salarié est en arrêt ou lorsque cet arrêt va se terminer et que la reprise ne se fera pas, ou pas à temps plein. Il faut alors vérifier si tous les droits sont ouverts et à jour, et rechercher éventuellement des solutions de compensation financière.

Quant au domaine relevant des orientations professionnelles, il s'agit de donner au salarié des informations sur les outils, dispositifs, droits, organismes etc. qui existent afin de définir un projet de reconversion professionnelle. Ces informations et conseils peuvent être suivis d'un accompagnement dans les démarches si besoin.

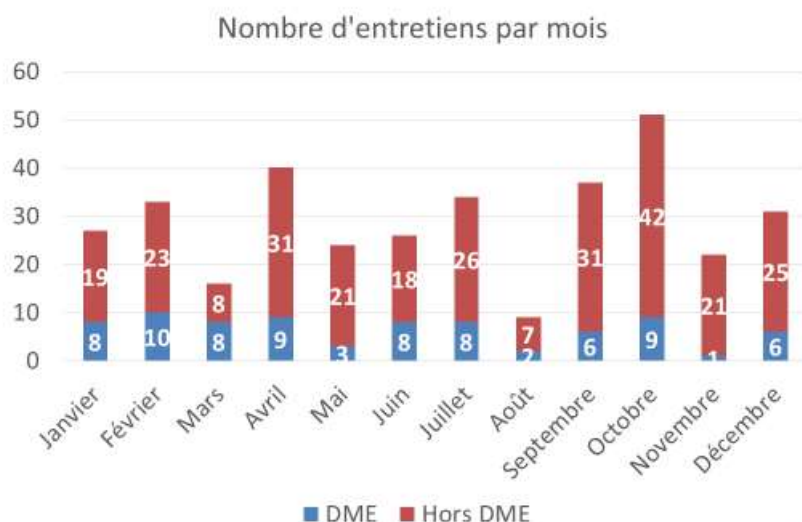
ACCOMPAGNEMENT DANS LE CADRE DU DME



L'assistante sociale a accompagné 69 salariés en 2019, sur les domaines listés ci-dessus.

L'aspect financier fait là aussi partie des axes majeurs d'intervention, mais la principale intervention reste l'entretien préalable à l'accompagnement par le Dispositif de Maintien en Emploi. Lors de cet entretien, il s'agit de recueillir tous les éléments nécessaires à la compréhension de la situation dans sa globalité et à son analyse.

ACCOMPAGNEMENT



L'accompagnement d'un salarié est un ensemble de démarches administratives, téléphoniques et d'entretiens individuels. En 2019, le nombre moyen d'entretiens mensuels est de 29,2 (contre 19,4 en 2018) (22,6 hors dispositif et 6,5 dans le cadre du dispositif).

Les démarches administratives et téléphoniques sont plus difficilement quantifiables mensuellement. Elles sont tracées dans l'AMT ainsi que dans les activités connexes sous les motifs « Courrier / Dossier divers », « Echanges partenaires PDP » et « Entretien/Rencontre divers ».

PARTENARIAT ET COMMUNICATION

L'assistante sociale a des contacts quotidiens avec les partenaires sociaux et les acteurs du maintien en emploi.

En 2019, elle a également participé :

- à des rencontres avec le service social de la CARSAT ,
- à des rencontres et réunions d'informations régulières du réseau des assistants de services sociaux de la Haute-Vienne
- à une réunion avec le coordonnateur du PRITH ,
- à la préparation d'une action à la MDPH dans le cadre de la SEEPH : « Handicap et Emploi... C'est possible. Eux l'ont fait...pourquoi pas vous ? » ,
- à une rencontre avec l'équipe du Pôle des Blessés de l'Encéphale,
- à l'action « Handicap et Emploi... C'est possible. Eux l'ont fait...pourquoi pas vous ? » (SEEPH).



V - Elections et réélections statutaires

Les douze mandats employeurs sont à renouveler cette année, 9 administrateurs sollicitent le renouvellement de leur mandat pour 4 ans, messieurs Momart et Orméa ayant fait valoir leurs droits à la retraite sont sortants. Monsieur Landron est également sortant.

Les candidatures sont les suivantes :

Nom	Prénom	entreprise
BEAUBELIQUE	Laurence	BLS location
CHABAUDIE	Olivier	Coiffure Chabaudie
FABRÈGUE	Emmanuel	Imprimerie Fabrègue
LE HENAF	Stéphane	
LIMOUSIN	Bruno	Limousin aide à domicile
MAZIERE	Philippe	groupe CELIOS
MORELLET	Emmanuel	Dalkia
PELGRIMS	Sylvie	Freesia Création/rapid flore
PERICAUD	Jean Pierre	Péridaud automobiles
VANDERMARCO	Benoît	Banque Tarneaud
VILLESSOT	Ludovic	Transports Villessot

VI - Résolutions

Proposition de résolutions :

Gestion de l'association.

Résolution n°1.

Du fait des circonstances particulières liées à l'épidémie de COVID 19 et afin de garantir la sécurité des participants, l'assemblée générale adopte les dispositions exceptionnelles mises en place par le conseil d'administration pour la tenue de cette assemblée générale ordinaire du 28 mai 2020 et qui consistent en :

- *Convocation habituelle par voie de presse le 13 mai.*
- *Mise à disposition des rapports le 25 mai sur le site internet : <https://aist87.sante-travail-limousin.org/>.*
- *Vote par correspondance. Bulletin de vote téléchargeable sur le site. Le vote sera ouvert jusqu'au 28 mai 2020 à 20h00.*
- *Les résultats seront proclamés sur le site internet le 29 mai.*

Résolution n°2.

- *L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, de l'expert-comptable et de celui du Commissaire aux Comptes approuve les comptes de l'exercice clos et donne quitus de leur gestion aux Administrateurs.*

Résolution n°3.

- *L'Assemblée Générale décide d'imputer l'excédent de l'exercice 2019 au compte « Fonds Général de Dotation ».*

Résolution n°4.

- *Sur recommandation du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale adopte la proposition de budget 2020.*

Evolutions tarifaires.

Résolution n°5.

- *L'Assemblée Générale ratifie la décision du Conseil d'Administration qui propose de ne pas faire évoluer le mode de calcul de la cotisation pour l'année 2020. Celle-ci reste à 0,44 % sur les salaires plafonnés de l'Exercice 2019 avec une remise de 20 % pour un paiement effectué avant le 15 mars 2020. La cotisation forfaitaire passe à 73,50 € HT, les frais de dossier restent à 8 € HT. L'accès à la formation en @learning, les sessions de formations ou de sensibilisations réalisées par STL sont prises en charge par le service (dans la limite octroyée au tiers temps).*

Résolution n°6.

- *L'assemblée générale ratifie la proposition du conseil d'administration de restituer aux adhérents un montant correspondant à **10% de la cotisation** versés en 2019.*

Résolution n°7.

- *L'Assemblée Générale ratifie la décision du Conseil d'Administration qui propose que les interventions effectuées par le service étude et mesures de l'AIST 87, dans le cadre de conventions spécifiques, soient facturées en 2020 sur la base du barème qui suit.*

	2020	HT
Médecin du travail ou professionnel de santé sous son autorité, jour (6h00 à 21h00)		137,96
Médecin du travail ou professionnel de santé sous son autorité, nuit		172,45
Ergonomie		64,38
Toxicologie		64,38
Métrologie		47,83
Infirmière		47,83
Sécurité environnement		47,83
Enquêtes statistiques		47,83
Secrétaire		40,03
Secrétaire nuit		50,03
Psychologue du travail		73,31

ANNEXES.



Santé au Travail

BULLETIN DE VOTE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE STATUTAIRE

28/05/2020

Renseignez impérativement votre numéro d'adhérent sous peine de nullité du présent bulletin de vote

Numéro d'adhérent	
Nom	
Qualification	

Election des représentants employeurs au conseil d'administration

12 postes sont à pourvoir, les candidatures sont les suivantes :

Nom	Prénom	entreprise
BEAUBELIQUE	Laurence	BLS location
CHABAUDIE	Olivier	Coiffure Chabaudie
FABRÈGUE	Emmanuel	Imprimerie Fabrègue
LE HENAF	Stéphane	
LIMOUSIN	Bruno	Limousin aide à domicile
MAZIERE	Philippe	groupe CELIOS
MORELLET	Emmanuel	Dalkia
PELGRIMS	Sylvie	Freesia Création/rapid flore
PERICAUD	Jean Pierre	Péricaud automobiles
VANDERMARCQ	Benoît	Banque Tarneaud
VILLESSOT	Ludovic	Transports Villessot

Cochez cette case si vous souhaitez retenir l'intégralité des candidatures

Dans le cas contraire, merci de rayer le nom des candidats que vous ne souhaitez pas

Résolutions.

N°	1	2	3	4	5	6	7
Pour	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Contre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Abstention	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Bulletin de vote à retourner complété à : instances@aist87.fr

ANNEXE 2 : RAPPORT DE L'EXPERT COMPTABLE

Rapport de présentation des comptes

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'association AIST 87 relatifs à l'exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 14 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	5 121 159
Chiffre d'affaires	5 364 244
Résultat net comptable (Bénéfice)	66 136

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints.

Fait à LE PALAIS SUR VIENNE

Le 30/04/2020

Magali CHIFFRE
Expert-comptable

ETATS FINANCIERS

2019

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

ASS AIST 87

6 rue Voltaire
87000 LIMOGES

MC Conseils & Audit

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
inscrite au tableau de l'ordre de LIMOGES

5 Allée Louison BOBET

87410 LE PALAIS SUR VIENNE

Tél. 06.80.57.49.44

Mail : magali.chiffre@mcconseilsaudit.fr

 **SOMMAIRE****1. Etats de synthèse des comptes**

Bilan actif	1
Bilan passif	2
Compte de résultat	3
Compte de résultat (suite)	4
Soldes intermédiaires de gestion	5

2. Détail des comptes

Bilan détaillé	6
Compte de résultat détaillé	9

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	232 499	228 478	4 021	12 063
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	212 059	71 437	140 622	145 055
Constructions	2 645 787	1 823 660	822 127	903 583
Installations techniques, matériel et outillage industriels	348 813	329 909	18 904	33 165
Autres immobilisations corporelles	220 833	210 534	10 298	14 423
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	174 656		174 656	22 659
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 834 647	2 664 019	1 170 628	1 130 949
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	303		303	
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	349 792	52 864	296 928	133 566
Autres créances	152 509		152 509	168 543
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	855 984		855 984	500 575
Disponibilités	2 599 710		2 599 710	2 375 684
Charges constatées d'avance (3)	45 097		45 097	49 694
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 003 394	52 864	3 950 531	3 228 062
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	7 838 042	2 716 883	5 121 159	4 359 011
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2019	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital		
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	3 144 347	2 977 554
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	66 136	166 794
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 210 483	3 144 347
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	191 263	255 629
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	29	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	263 784	78 701
Dettes fiscales et sociales	778 637	843 282
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 519	
Autres dettes	675 445	37 052
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	1 910 676	1 214 663
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	5 121 159	4 359 011
(1) Dont à plus d'un an (a)	126 203	191 142
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 784 444	1 023 522
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2019	31/12/2018
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	88 677		88 677	
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	5 275 566		5 275 566	5 731 802
Chiffre d'affaires net	5 364 244		5 364 244	5 731 802
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			198	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			69 758	252 169
Autres produits			5	5
Total produits d'exploitation (I)			5 434 204	5 983 976
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			88 677	
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			948 781	1 034 682
Impôts, taxes et versements assimilés			189 170	170 115
Salaires et traitements			2 719 419	3 016 585
Charges sociales			1 252 940	1 398 297
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			115 935	118 213
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			41 164	27 092
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			14	15
Total charges d'exploitation (II)			5 356 100	5 765 000
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			78 105	218 976
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			26 673	26 862
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				1 612
Total produits financiers (V)			26 673	28 474
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			2 107	2 715
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				319
Total charges financières (VI)			2 107	3 034
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			24 567	25 441
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			102 671	244 417

Compte de résultat (suite)

	31/12/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	9 770	6 933
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	9 770	6 933
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	27 443	43 813
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	27 443	43 813
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-17 673	-36 880
Participation des salariés aux résultats (IX)	81	7 523
Impôts sur les bénéfices (X)	18 782	33 220
Total des produits (I+III+V+VII)	5 470 648	6 019 383
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	5 404 512	5 852 589
BENEFICE OU PERTE	66 136	166 794
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Soldes intermédiaires de gestion

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation absolue (montant)
Ventes de marchandises	88 677,44	100,00			88 677,44
Coût d'achats marchandises vendues	88 677,44	100,00			88 677,44
MARGE COMMERCIALE					
Production vendue	5 275 566,10	100,00	5 731 802,40	100,00	-456 236,30
Cie de matières et sous-traitance	39 413,02	0,75	31 500,43	0,55	7 912,59
MARGE DE PRODUCTION	5 236 153,08	99,25	5 700 301,97	99,45	-464 148,89
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T	5 364 243,54	100,00	5 731 802,40	100,00	-367 558,86
MARGE BRUTE GLOBALE	5 236 153,08	97,61	5 700 301,97	99,45	-464 148,89
Autres achats et charges externes	909 368,41	16,95	1 003 181,15	17,50	-93 812,74
VALEUR AJOUTEE	4 326 784,67	80,66	4 697 120,82	81,95	-370 336,15
Subventions d'exploitation	197,91				197,91
Impôts, taxes et verst assimilés	189 170,42	3,53	170 115,41	2,97	19 055,01
Charges de personnel	3 972 358,12	74,05	4 414 882,33	77,02	-442 524,21
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	165 454,04	3,08	112 123,08	1,96	53 330,96
Reprises s/ charges et Transferts	69 757,75	1,30	252 168,62	4,40	-182 410,87
Autres produits	5,05		4,93		0,12
Dot. amortissements et provisions	157 098,47	2,93	145 305,21	2,54	11 793,26
Autres charges	13,68		15,28		-1,60
RESULTAT D'EXPLOITATION	78 104,69	1,46	218 976,14	3,82	-140 871,45
Produits financiers	26 673,23	0,50	28 474,43	0,50	-1 801,20
Charges financières	2 106,59	0,04	3 033,75	0,05	-927,16
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	102 671,33	1,91	244 416,82	4,26	-141 745,49
Produits exceptionnels	9 770,46	0,18	6 932,71	0,12	2 837,75
Charges exceptionnelles	27 443,37	0,51	43 812,70	0,76	-16 369,33
Résultat exceptionnel	-17 672,91	-0,33	-36 879,99	-0,64	19 207,08
Participation des salariés	80,91		7 523,00	0,13	-7 442,09
Impôts sur les bénéfices	18 782,00	0,35	33 220,00	0,58	-14 438,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	66 135,51	1,23	166 793,83	2,91	-100 658,32

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés				
20500000 - LOGICIEL	232 499,28		232 499,28	232 499,28
28050000 - AMORTIS. LOGICIEL		228 478,22	-228 478,22	-220 436,15
	232 499,28	228 478,22	4 021,06	12 063,13
Immobilisations corporelles				
Terrains				
21100000 - TERRAINS	123 393,64		123 393,64	123 393,64
21200000 - AGENCT. & AMENAGT. TERRAIN	88 665,32		88 665,32	88 665,32
28120000 - AMORTIS. AGENCT. AMENAGT. D		71 437,27	-71 437,27	-67 004,01
	212 058,96	71 437,27	140 621,69	145 054,95
Constructions				
21310000 - CONSTRUCTIONS	1 466 342,23		1 466 342,23	1 466 342,23
21350000 - INSTALLATIONS GENERALES	1 179 445,02		1 179 445,02	1 178 095,02
28131000 - AMORTIS. CONSTRUCTIONS		965 962,43	-965 962,43	-922 457,09
28135000 - AMORTIS. AGENCEMENTS CONS		857 697,86	-857 697,86	-818 396,82
	2 645 787,25	1 823 660,29	822 126,96	903 583,34
Installations techniques, matériel et outillage				
21500000 - MATERIEL ET OUTILLAGE	348 813,29		348 813,29	347 546,79
28150000 - AMORTIS. MATERIEL ET OUTILL		329 909,16	-329 909,16	-314 381,50
	348 813,29	329 909,16	18 904,13	33 165,29
Autres immobilisations corporelles				
21830000 - MATERIEL DE BUREAU	187 612,47		187 612,47	187 612,47
21831000 - MATERIEL INFORMATIQUE	33 220,13		33 220,13	32 220,13
28183000 - AMORTIS. MATERIEL BUREAU		182 423,47	-182 423,47	-179 233,77
28183100 - AMORTIS. MATERIEL INFORMATI		28 110,97	-28 110,97	-26 175,50
	220 832,60	210 534,44	10 298,16	14 423,33
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
26100000 - TITRES DE PARTICIPATION	174 655,94		174 655,94	22 659,19
	174 655,94		174 655,94	22 659,19
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 834 647,32	2 664 019,38	1 170 627,94	1 130 949,23
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
41100000 - CLIENTS	106 796,17		106 796,17	82 371,59
41600000 - CREANCES DOUTEUSES 20 %	63 436,38		63 436,38	32 510,23
41810000 - CLIENTS - FACTURES A ETABLIR	179 559,09		179 559,09	45 776,10
49100000 - DEPRECIATIONS COMPTES CLIE		52 863,65	-52 863,65	-27 091,86
	349 791,64	52 863,65	296 927,99	133 566,06
Fournisseurs débiteurs				
40980000 - FOURNISSEURS - AVOIRS A REC	1 842,00		1 842,00	
	1 842,00		1 842,00	
Etat, Impôts sur les bénéfices				
44400000 - ETAT - IMPOTS SUR LES BENEFI	15 342,00		15 342,00	77 402,00
	15 342,00		15 342,00	77 402,00
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
44566000 - TVA DEDUCTIBLE S/AUT.BIENS E	33 158,33		33 158,33	8 259,48
44567000 - CREDIT DE TVA	14 061,00		14 061,00	7 077,00
44586000 - TVA SUR FACTURES NON PARV	2 705,49		2 705,49	8 292,04
44587000 - TVA SUR FACTURES A ETABLIR	76 872,04		76 872,04	

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
	126 796,86		126 796,86	23 628,52
Autres créances				
44870000 - ETAT - PRODUITS A RECEVOIR	4 692,00		4 692,00	
46710000 - DEBITEURS DIVERS	2 494,92		2 494,92	2 494,92
46870000 - DIVERS - PRODUITS A RECEVOI	1 341,51		1 341,51	65 017,13
	8 528,43		8 528,43	67 512,05
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
40910000 - FOURNISSEURS - ACOMPTES S/	303,00		303,00	
	303,00		303,00	
Valeurs mobilières de placement				
50100061 - TITRES BANQUE TARNEAUD				350 000,00
50800000 - CDN - CREDIT COOP				150 000,00
50810000 - BMTN TARNEAUD	850 000,00		850 000,00	
50880000 - INTERETS COURUS S/VMP	5 983,61		5 983,61	574,65
	855 983,61		855 983,61	500 574,65
Disponibilités				
51210000 - BANQUE POPULAIRE DU CENTR	72 259,59		72 259,59	73 944,43
51211000 - LIVRET INSTITUTIONNELS BPAC	501 858,81		501 858,81	291 815,27
51220000 - BANQUE TARNEAUD	47 781,09		47 781,09	18 540,45
51221000 - BANQUE TARNEAUD CPT.E.REM	800 000,00		800 000,00	820 000,00
51222000 - B.TARNEAUD LIVRET NANTI	225 571,44		225 571,44	224 523,26
51290000 - BQUE. FRANCAISE CREDIT COO	9 445,79		9 445,79	7 934,66
51500000 - CAISSE EPARGNE	1 126,64		1 126,64	1 422,38
51501000 - C.EPARGNE LIVRET A	86 448,43		86 448,43	85 804,89
51502000 - LIVRET ASSOCIATIS	847 366,06		847 366,06	842 940,63
51870000 - INTERETS COURUS A RECEVOIR	7 426,05		7 426,05	8 140,90
53100000 - CAISSE	341,98		341,98	430,92
53110000 - CAISSE ST. JUNIEN	83,71		83,71	186,32
	2 599 709,59		2 599 709,59	2 375 684,11
Charges constatées d'avance				
48600000 - CHARGES CONSTATEES D'AVAN	45 097,35		45 097,35	49 694,18
	45 097,35		45 097,35	49 694,18
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 003 394,48	52 863,65	3 950 530,83	3 228 061,57
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	7 838 041,80	2 716 883,03	5 121 158,77	4 359 010,80

Bilan détaillé

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
PASSIF		
Autres réserves		
10688000 - FONDS GENERAL DE DOTATION	2 937 931,38	2 771 137,55
10689000 - FONDS D'INVESTISSEMENT	206 415,97	206 415,97
	3 144 347,35	2 977 553,52
Résultat de l'exercice	66 135,51	166 793,83
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 210 482,86	3 144 347,35
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts		
16420000 - EMPRUNT TARNEAUD	191 141,73	255 466,73
16884000 - INT.COURUS S/EMP.AUP.ETABL.T.CREDIT	121,06	161,79
	191 262,79	255 628,52
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	191 262,79	255 628,52
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
41910000 - CLIENTS - ACPTES & AVANCES RECUS	28,80	
	28,80	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
40100000 - FOURNISSEURS	216 846,67	59 212,61
40810000 - FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	46 936,98	19 488,30
	263 783,65	78 700,91
Personnel		
42820000 - DETTES PROVIS. PR CONGES A PAYER	251 110,00	230 650,00
42840000 - DETTES PROV. PARTICIPATION SALARIES	7 603,91	7 523,00
	258 713,91	238 173,00
Organismes sociaux		
43110000 - URSSAF	189 857,00	229 346,00
43750000 - ALLIANZ	23 087,72	26 553,61
43781000 - HARMONIE -MUTUELLE	24 505,65	25 336,35
43790000 - MALAKOFF	63 944,04	77 781,52
43791000 - MEDERIC PREVOYANCE	30 415,29	35 041,62
43820000 - CHARGES SOCIALES S/CONGES A PAYER	114 860,00	113 250,00
43860000 - CHARGES A PAYER ORG.SOCIAUX	1 520,78	1 505,00
	448 190,48	508 814,10
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires		
44571200 - TVA COLLECTEE 20 %	28 367,29	19 145,49
44587000 - TVA SUR FACTURES A ETABLIR		7 427,75
	28 367,29	26 573,24
Autres dettes fiscales et sociales		
44210000 - PRELEV. A LA SOURCE / SALAIRES	26 611,00	
44860000 - ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	16 754,00	69 722,01
	43 365,00	69 722,01
Dettes fiscales et sociales	778 636,68	843 282,35
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
40410000 - FOURNISSEURS D'IMMOBILISATIONS	1 518,80	
	1 518,80	
Autres dettes		
41980000 - CLIENTS - AVOIRS A ETABLIR	640 791,19	1 209,60
46700000 - AUTRES COMPTES DEBITEURS/CREDITEURS	24 216,73	2 397,71
46860000 - DIVERS - CHARGES A PAYER	10 437,27	33 444,36
	675 445,19	37 051,67
TOTAL DETTES	1 910 675,91	1 214 663,45
TOTAL PASSIF	5 121 158,77	4 359 010,80

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation absolue (montant)
PRODUITS					
Ventes de marchandises					
70708000 - VENTE DIVERS MATERIEL	88 677,44	1,65			88 677,44
	88 677,44	1,65			88 677,44
Production vendue					
70601010 - COTISATIONS 20 %	4 764 820,92	88,83	5 191 337,02	90,57	-426 516,10
70602300 - FACTURATION A L'ACTE 20 %	325 128,99	6,06	371 824,02	6,49	-46 695,03
70602400 - COTIS NOUVEAUX ADHERENTS	117 407,82	2,19	127 051,93	2,22	-9 644,11
70633000 - PRESTATIONS TECHNIQUES	3 891,99	0,07	509,19	0,01	3 382,80
70811200 - DROITS ENTREE 20 %	10 697,62	0,20	11 440,90	0,20	-743,28
70830000 - FACTURATIONS A STL	53 618,76	1,00	29 639,34	0,52	23 979,42
	5 275 566,10	98,35	5 731 802,40	100,00	-456 236,30
Subventions d'exploitation					
74000000 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	197,91				197,91
	197,91				197,91
Autres produits					
75800000 - PRODUITS DIVERS GESTION CO	5,05		4,93		0,12
78174000 - REPRIS.S/PROV.DEPREC. CREA	15 392,14	0,29	32 181,01	0,56	-16 788,87
78174600 - REPRISE PROV. / COTIS A RECE			26 886,00	0,47	-26 886,00
79100000 - TRANSFERT DE CHARGES N.TA	54 365,61	1,01	193 101,61	3,37	-138 736,00
	69 762,80	1,30	252 173,55	4,40	-182 410,75
Total	5 434 204,25	101,30	5 983 975,95	104,40	-549 771,70
CONSOMMATION M/SES & MAT					
Achats de marchandises					
60708000 - ACHATS DIVERS MATERIEL	88 677,44	1,65			88 677,44
	88 677,44	1,65			88 677,44
Autres achats & charges externes					
60400000 - RADIOGRAPHIES	8 152,21	0,15	10 316,44	0,18	-2 164,23
60410000 - EXAMENS BIO - LIMOGES	29 996,66	0,56	19 878,86	0,35	10 117,80
60412000 - EXAM.SUIVI POST PROFFESSIO	1 264,15	0,02	1 305,13	0,02	-40,98
60610000 - ELECTRICITE, EAU	22 973,85	0,43	22 238,07	0,39	735,78
60620000 - COMBUSTIBLE	2 204,59	0,04	2 065,51	0,04	139,08
60630000 - ACHATS DE PETIT EQUIPEMENT	824,76	0,02	412,63	0,01	412,13
60631000 - PETIT MATERIEL BUREAU	16 190,26	0,30	6 117,63	0,11	10 072,63
60632000 - PETIT EQUIP. & FOURNIT. MEDIC	13 678,42	0,25	8 564,66	0,15	5 113,76
60633000 - FOURN. & PROD. ANALYSES	1 400,00	0,03	3 056,00	0,05	-1 656,00
60640000 - ACHATS FOURNITURES ADMINIS	2 728,13	0,05	2 580,37	0,05	147,76
60641000 - IMPRIMES	3 487,90	0,07	7 644,25	0,13	-4 156,35
60642000 - FOURN. INFORMATIQUES	5 277,06	0,10	1 638,28	0,03	3 638,78
60681000 - FOURN. PHARMACEUTIQUES	258,65		251,29		7,36
61110000 - SOUS TRAITANCE INFORMATIQU	5 352,69	0,10	3 990,00	0,07	1 362,69
61111000 - SOUS TRAITANCE S.T.L.	160 890,83	3,00	135 689,55	2,37	25 201,28
61320000 - LOCATIONS IMMOBILIERES	6 212,12	0,12	6 747,60	0,12	-535,48
61350000 - LOCATIONS MOBILIERES	42 449,35	0,79	18 227,82	0,32	24 221,53
61351000 - LOCATIONS INFORMATIQUES	28 848,85	0,54	30 324,63	0,53	-1 475,78
61400000 - CHARGES LOCATIVES & COPRO	26 463,47	0,49	20 130,99	0,35	6 332,48
61500000 - ENTRETIEN ET REPARATIONS	32 459,28	0,61	68 695,07	1,20	-36 235,79
61501000 - ENTRETIEN LOCAUX ST. JUNIEN	4 761,01	0,09	5 215,52	0,09	-454,51
61505000 - NETTOYAGE LOCAUX	66 272,65	1,24	64 559,87	1,13	1 712,78
61506000 - NETTOYAGE - ST.JUNIEN	11 667,69	0,22	10 186,99	0,18	1 480,70
61510000 - ENT. & REP. MATERIEL	9 018,24	0,17	9 870,70	0,17	-852,46

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation absolue (montant)
61560000 - MAINTENANCE	14 641,05	0,27	13 661,25	0,24	979,80
61561000 - MAINTENANCE INFORMATIQUE	21 889,24	0,41	21 941,08	0,38	-51,84
61600000 - PRIMES D'ASSURANCE	15 286,19	0,28	15 186,35	0,26	99,84
61610000 - ASSURANCES ENGAGEMENT RE			200 000,00	3,49	-200 000,00
61810000 - DOCUMENTATION GENERALE	1 169,77	0,02	1 261,69	0,02	-91,92
61850000 - FRAIS COLLOQUES, SEMINAIRES	3 114,04	0,06	2 792,54	0,05	321,50
62111000 - PERSONNEL INTERIMAIRE	189 855,72	3,54	101 281,19	1,77	88 574,53
62121000 - BLANCHISSERIE	11 834,93	0,22	12 721,21	0,22	-886,28
62145000 - PERSONNEL EXTERIEUR - STL	17 010,31	0,32	37 085,54	0,65	-20 075,23
62260000 - HONORAIRES	53 858,57	1,00	38 873,31	0,68	14 985,26
62310000 - ANNONCES ET INSERTIONS	499,72	0,01	489,28	0,01	10,44
62380000 - DIVERS (POURBOIRES, DONCS C	239,29		20,00		219,29
62480000 - TRANSPORTS DIVERS	298,61	0,01	216,67		81,94
62510000 - VOYAGES ET DEPLACEMENTS	60 859,92	1,13	62 798,17	1,10	-1 938,25
62570000 - RECEPTIONS	1 596,79	0,03	3 744,53	0,07	-2 147,74
62610000 - AFFRANCHISSEMENTS	22 265,41	0,42	24 732,01	0,43	-2 466,60
62620000 - TELEPHONE	11 817,79	0,22	11 369,52	0,20	448,27
62700000 - FRAIS DIVERS DE BANQUE	2 548,38	0,05	3 446,97	0,06	-898,59
62810000 - COTISATIONS	17 162,88	0,32	23 352,41	0,41	-6 189,53
	948 781,43	17,69	1 034 681,58	18,05	-85 900,15
Total	1 037 458,87	19,34	1 034 681,58	18,05	2 777,29
MARGE SUR M/SES & MAT	4 396 745,38	81,96	4 949 294,37	86,35	-552 548,99
CHARGES					
Impôts, taxes et vers. assim.					
63330000 - FORMATION CONTINUE	108 984,42	2,03	64 828,41	1,13	44 156,01
63340000 - EFFORT DE CONSTRUCTION	12 140,00	0,23	13 418,00	0,23	-1 278,00
63350000 - TAXE D'APPRENTISSAGE			20 276,00	0,35	-20 276,00
63511100 - CFE	12 885,00	0,24	12 925,00	0,23	-40,00
63511200 - CVAE	34 554,00	0,64	39 486,00	0,69	-4 932,00
63512000 - TAXES FONCIERES	20 607,00	0,38	19 182,00	0,33	1 425,00
	189 170,42	3,53	170 115,41	2,97	19 055,01
Salaires et Traitements					
64100000 - APPOINTEMENTS	2 511 090,71	46,81	2 727 664,72	47,59	-216 574,01
64110000 - APPOINTEMENTS ST JUNIEN	150 431,20	2,80	145 642,52	2,54	4 788,68
64120000 - CONGES PAYES	20 460,00	0,38	-33 320,00	-0,58	53 780,00
64140000 - INDEMNITE DEPART RETRAITE	36 272,18	0,68	108 460,15	1,89	-72 187,97
64141000 - INDEMNITE DE LICENCIEMENT	991,92	0,02	67 845,40	1,18	-66 853,48
64143000 - INDEMNITE TRANSPORT	172,56		292,56	0,01	-120,00
	2 719 418,57	50,70	3 016 585,35	52,63	-297 166,78
Charges sociales					
64510000 - URSSAF - LIMOGES	765 401,31	14,27	930 901,26	16,24	-165 499,95
64511000 - URSSAF - ST JUNIEN	43 322,09	0,81	45 032,03	0,79	-1 709,94
64520000 - HARMONIE MUTUELLE - ST JUNI	4 147,92	0,08	4 147,92	0,07	
64521000 - HARMONIE MUTUELLE - LIMOGES	76 045,20	1,42	80 193,12	1,40	-4 147,92
64530000 - MALAKOFF - LIMOGES	213 710,43	3,98	256 637,31	4,48	-42 926,88
64531000 - MALAKOFF - JUNIEN	13 408,67	0,25	13 527,81	0,24	-119,14
64540000 - MALAKOFF - PREVOYANCE LIMO	63 475,72	1,18	71 209,11	1,24	-7 733,39
64541000 - MALAKOFF - PREVOYANCE ST.J	3 677,46	0,07	3 510,57	0,06	166,89
64570000 - ALLIANZ - ART.83 LIMOGES	49 144,34	0,92	55 236,40	0,96	-6 092,06
64571000 - ALLIANZ - ART.83 ST JUNIEN	3 008,52	0,06	2 912,87	0,05	95,65

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation absolue (montant)
64582000 - CHARGES/CONGES PAYES	1 610,00	0,03	-15 010,00	-0,26	16 620,00
64585000 - CHARGES SUR PARTICIPATION	15,78		1 505,00	0,03	-1 489,22
64700000 - MEDECINE DU TRAVAIL	1 721,11	0,03	1 721,92	0,03	-0,81
64720000 - COMITE D'ENTREPRISE ET D'ET	14 251,00	0,27	15 566,00	0,27	-1 315,00
64800000 - AUTRES CHARGES DE PERSON			671,66	0,01	-671,66
64900000 - CICE			-69 466,00	-1,21	69 466,00
	1 252 939,55	23,36	1 398 296,98	24,40	-145 357,43
Amortissements et provisions					
68110000 - DOTATION AUX AMORTISSEMEN	115 934,54	2,16	118 213,35	2,06	-2 278,81
68174000 - DOT. PROV. DEPREC. CREANCE	41 163,93	0,77	27 091,86	0,47	14 072,07
	157 098,47	2,93	145 305,21	2,54	11 793,26
Autres charges					
65800000 - CHARGES DIVERSES GESTION C	13,68		15,28		-1,60
	13,68		15,28		-1,60
Total	4 318 640,69	80,51	4 730 318,23	82,53	-411 677,54
RESULTAT D'EXPLOITATION	78 104,69	1,46	218 976,14	3,82	-140 871,45
Produits financiers					
76400000 - REVENUS DES VMP	841,25	0,02	204,00		637,25
76410000 - COUPONS / EMPRUNT OBLIGATI			2 076,84	0,04	-2 076,84
76700000 - PRODUITS NETS S/CESSIONS V			1 611,96	0,03	-1 611,96
76800000 - AUTRES PRODUITS FINANCIERS	25 831,98	0,48	24 581,63	0,43	1 250,35
	26 673,23	0,50	28 474,43	0,50	-1 801,20
Charges financières					
66110000 - INTERETS DES EMPRUNTS ET D	2 106,59	0,04	2 714,93	0,05	-608,34
66700000 - CHARGES SUR CESSION DE V.M			318,82	0,01	-318,82
	2 106,59	0,04	3 033,75	0,05	-927,16
Résultat financier	24 566,64	0,46	25 440,68	0,44	-874,04
RESULTAT COURANT	102 671,33	1,91	244 416,82	4,26	-141 745,49
Produits exceptionnels					
77141000 - RENTREES/CREANCES IRRECO	8 008,98	0,15	2 145,27	0,04	5 863,71
77200000 - PROD.EXC./EX.ANTERIEURS	1 761,48	0,03	4 787,44	0,08	-3 025,96
	9 770,46	0,18	6 932,71	0,12	2 837,75
Charges exceptionnelles					
67141000 - CREANCES IRRECOUVRABLES	27 443,37	0,51	43 808,70	0,76	-16 365,33
67180000 - CHARGES EXCEPT.OP.GESTION			4,00		-4,00
	27 443,37	0,51	43 812,70	0,76	-16 369,33
Résultat exceptionnel	-17 672,91	-0,33	-36 879,99	-0,64	19 207,08
Participation des salariés					
69100000 - PARTICIPATION DES SALARIES	80,91		7 523,00	0,13	-7 442,09
	80,91		7 523,00	0,13	-7 442,09
Impôts sur les bénéfices					
69500000 - IMPOTS SUR LES BENEFICES	18 782,00	0,35	34 120,00	0,60	-15 338,00
69901000 - CREDIT IMPOT MECENAT			-900,00	-0,02	900,00
	18 782,00	0,35	33 220,00	0,58	-14 438,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	66 135,51	1,23	166 793,83	2,91	-100 658,32

AIST 87

**Siège social : 6 rue Voltaire
87100 LIMOGES**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos au 31/12/2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Membres de l'Assemblée,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association AIST 87 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



Vérification des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Limoges, le 25 Mai 2020



**Le Commissaire aux Comptes
FIDECO AUDIT
Arnaud CLAMONS
Membre de la Compagnie Régionale de LIMOGES**

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	232 499	228 478	4 021	12 063
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	212 059	71 437	140 622	145 055
Constructions	2 645 787	1 823 660	822 127	903 583
Installations techniques, matériel et outillage industriels	348 813	329 909	18 904	33 165
Autres immobilisations corporelles	220 833	210 534	10 298	14 423
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	174 656		174 656	22 659
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 834 647	2 664 019	1 170 628	1 130 949
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	303		303	
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	349 792	52 864	296 928	133 566
Autres créances	152 509		152 509	168 543
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	855 984		855 984	500 575
Disponibilités	2 599 710		2 599 710	2 375 684
Charges constatées d'avance (3)	45 097		45 097	49 694
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 003 394	52 864	3 950 531	3 228 062
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	7 838 042	2 716 883	5 121 159	4 359 011
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

COMMISSAIRE AUX COMPTES
SAS FIDECO AUDIT

Bilan passif

	31/12/2019	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital		
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	3 144 347	2 977 554
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	66 136	166 794
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 210 483	3 144 347
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	191 263	255 629
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	29	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	263 784	78 701
Dettes fiscales et sociales	778 637	843 282
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 519	
Autres dettes	675 445	37 052
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	1 910 676	1 214 663
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	5 121 159	4 359 011
(1) Dont à plus d'un an (a)	126 203	191 142
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 784 444	1 023 522
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2019	31/12/2018
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	88 677		88 677	
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	5 275 566		5 275 566	5 731 802
Chiffre d'affaires net	5 364 244		5 364 244	5 731 802
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			198	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			69 758	252 169
Autres produits			5	5
Total produits d'exploitation (I)			5 434 204	5 983 976
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			88 677	
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			948 781	1 034 682
Impôts, taxes et versements assimilés			189 170	170 115
Salaires et traitements			2 719 419	3 016 585
Charges sociales			1 252 940	1 398 297
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			115 935	118 213
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			41 164	27 092
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			14	15
Total charges d'exploitation (II)			5 356 100	5 765 000
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			78 105	218 976
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			26 673	26 862
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				1 612
Total produits financiers (V)			26 673	28 474
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			2 107	2 715
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				319
Total charges financières (VI)			2 107	3 034
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			24 567	25 441
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			102 671	244 417



Compte de résultat

	31/12/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	9 770	6 933
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	9 770	6 933
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	27 443	43 813
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	27 443	43 813
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-17 673	-36 880
Participation des salariés aux résultats (IX)	81	7 523
Impôts sur les bénéfices (X)	18 782	33 220
Total des produits (I+III+V+VII)	5 470 648	6 019 383
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	5 404 512	5 852 589
BENEFICE OU PERTE	66 136	166 794

(a) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier
- (1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
- (2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
- (3) Dont produits concernant les entités liées
- (4) Dont intérêts concernant les entités liées



ANNEXE - Sommaire

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Règles et méthodes comptables	x		
- Faits caractéristiques		x	
- Actif immobilisé	x		
- Détail des immobilisations		x	
- Frais d'établissement		x	
- Frais de recherche et de développement		x	
- Fonds commercial		x	
- Détail des amortissements		x	
- Tests de dépréciation des immobilisations		x	
- Informations sur les stocks		x	
- Etat des échéances des créances	x		
- Produits à recevoir	(Détail)		
- Dépréciation des immobilisations		x	
- Dépréciation des stocks		x	
- Dépréciation des créances		x	
- Dépréciation des valeurs mobilières		x	
- Composition du capital social		x	
- Provisions pour risques et charges		x	
- Etat des échéances des dettes	x		
- Charges à payer	(Détail)		
- Charges constatées d'avance	(Détail)		
- Produits constatés d'avance		x	
- Ventilation du chiffre d'affaires net		x	
- Informations sur les honoraires des commissaires aux comptes		x	
- Résultat financier	x		
- Eléments exceptionnels	x		
- Base de l'impôt sur les sociétés		x	
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		x	
- Evénements postérieurs à la clôture	x		
- Effectifs	x		
- Engagements financiers donnés		x	
- Engagements financiers reçus		x	
- Crédit-bail		x	
- Engagement de retraite	x		
- CICE		x	
- Aspects environnementaux		x	
- Tableau des cinq derniers exercices		x	

COMMISSAIRE AUX COMPTES
SAS FIDECO AUDIT

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : ASSOCIATION AIST 87

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 5 121 159 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 66 136 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 14/05/2020 par le Conseil d'Administration de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Terrains et aménagements : 50 ans
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans



Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque les perspectives d'encaissement s'avèrent inférieures à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'association à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'association prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0.48 %
- Taux de croissance des salaires : décroissance faible
- Age de départ à la retraite : 60-62 ans
- Taux de rotation du personnel : turnover faible
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TH 00-02)

Les engagements en matière de retraite sont externalisés auprès de compagnies d'assurance alimentées par les cotisations versées par l'association.

Au 31.12.2019, les engagements sont intégralement couverts par les cotisations versées

COMMISSAIRE AUX COMPTES
SAS FIDECO AUDIT

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	232 499			232 499
Immobilisations corporelles	3 423 876	3 617		3 427 492
Immobilisations financières	22 659	151 997		174 656
Total	3 679 034	155 613		3 834 647
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	220 436	8 042		228 478
Immobilisations corporelles	2 327 649	107 892		2 435 541
Immobilisations financières				
Total	2 548 085	115 935		2 664 019
ACTIF NET				1 170 628



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 547 398 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	349 792	349 792	
Autres	152 509	152 509	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	45 097	45 097	
Total	547 398	547 398	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACTURES A ETABLIR	179 559
FOURNISSEURS - AVOIRS A RECEVOIR	1 842
ETAT - PRODUITS A RECEVOIR	4 692
DIVERS - PRODUITS A RECEVOIR	1 342
INTERETS COURUS S/MMP	5 984
INTERETS COURUS A RECEVOIR	7 426
Total	200 844



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 910 647 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	191 263	65 060	126 203	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	263 784	263 784		
Dettes fiscales et sociales	778 637	778 637		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 519	1 519		
Autres dettes (**)	675 445	675 445		
Produits constatés d'avance				
Total	1 910 647	1 784 444	126 203	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	64 325			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	46 937
INT.COURUS S/EMP.AUP.ETABLT.CREDIT	121
DETTES PROVIS. PR CONGES A PAYER	251 110
DETTES PROV. PARTICIPATION SALARIES	7 604
CHARGES SOCIALES S/CONGES A PAYER	114 860
CHARGES A PAYER ORG.SOCIAUX	1 521
ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	16 754
CLIENTS - AVOIRS A ETABLIR	640 791
DIVERS - CHARGES A PAYER	10 437
Total	1 090 135



Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	45 097		
Total	45 097		



Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/12/2019	31/12/2018
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	26 673	26 862
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		1 612
Total des produits financiers	26 673	28 474
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	2 107	2 715
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		319
Total des charges financières	2 107	3 034
Résultat financier	24 567	25 441

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	27 443	
Rentrées sur créances amorties		8 009
Remb sur exercices antérieurs		1 761
TOTAL	27 443	9 770



Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus.

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 constituent un évènement postérieur au 31 décembre 2019 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 décembre 2019, c'est à dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2019 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet évènement et de ses conséquences.

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général et aux informations à mentionner dans l'annexe, l'association constate que cette crise sanitaire n'a pas un impact significatif au regard de son activité depuis le 1er janvier 2020.

Eu égard à la situation de l'association à la date de l'arrêté des comptes, l'association estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

Effectif

Effectif moyen du personnel : 57 personnes.

	Personnel salarie	Personnel mis à disposition
Cadres	34	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	23	
Ouvriers		
Total	57	



AIST 87
Siège social : 6 rue Voltaire
87100 LIMOGES

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS
REGLEMENTEES**

Exercice clos au 31/12/2019

Aux Membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimés nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

Nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Avec l'Association STL « Santé au Travail en Limousin »

Personnes concernées

Monsieur Emmanuel FABREGUE :

Président du Conseil d'Administration de l'AIST 87
Vice-Président STL

Monsieur Pascal DUMONT

Directeur de l'AIST 87
Secrétaire du Conseil d'Administration de STL



- 1) Prise en compte dans les charges de l'exercice 2019 d'une quote-part des charges STL pour un montant hors taxes de 160 890,83 €uros.
- 2) Prise en compte dans les produits de l'exercice 2019 d'une refacturation par l'AIST à STL de prestations pour un montant de 53 618,76 €uros.

Fait à Limoges, le 25 Mai 2020

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'A' followed by a horizontal line extending to the right.

**Le Commissaire aux Comptes
FIDECO AUDIT
Arnaud CLAMONS
Membre de la Compagnie Régionale de LIMOGES**